

Compte rendu du Forum sur la politique concernant
Les femmes autochtones et la violence :
Bâtir des familles et des collectivités en sécurité
et en santé

Centre des congrès d'Ottawa
Les 27 et 28 mars 2006



« Même en pensée, on doit respecter toutes les femmes »
Aînée Annie (Kishkwanakwad) Smith St. George

Le présent forum est une initiative des ministres responsables de la condition féminine à l'échelle fédérale, provinciale et territoriale.

Avertissement :

Le présent compte rendu ne doit aucunement être interprété comme représentant des politiques officielles ou non officielles ou comme reflétant le consensus de personnes ayant participé au forum.

TABLE DES MATIÈRES	
--------------------	--

Introduction	1
Objectifs du forum sur la politique	1
Structure du forum	2
Mot d'ouverture	2
Cérémonies d'ouverture	3
Aînées	4
Exposés présentés au cours des séances plénières	5
L'accroissement de la sensibilisation	5
L'accès aux programmes et aux services	9
L'amélioration des politiques et des programmes	12
Réunions en petits groupes de travail	15
L'accroissement de la sensibilisation	15
Dans le système d'éducation	15
Au sein des gouvernements	16
Au sein des communautés	17
Après des femmes	17
Après des hommes	17
Après des jeunes et les enfants	17
Dans les médias	18
Campagne nationale de sensibilisation : Messages clés	18
Outils de sensibilisation et médias	19
Partenariats dans les campagnes de sensibilisation	20
Financement des campagnes de sensibilisation	21
Évaluation des campagnes de sensibilisation	21
Conclusion	21
Programmes et services	22
Continuum des programmes et des services	22
Conception des programmes	22
Accès	26
Moyens de transport	26
Dissiper la crainte de divulgation de renseignements confidentiels	26
Vivre avec des limitations	27
Financement	27

Réseautage et échange d'information	27
Amélioration des infrastructures et renforcement des compétences	29
Renforcement des compétences	29
Amélioration des infrastructures	30
Direction des femmes autochtones	30
Conseil de lutte contre la violence familiale	30
Obstacles systémiques	30
Biens immobiliers matrimoniaux	30
Juridictions	31
Lois, politiques et lignes directrices des programmes	31
Recherche	32
Politiques en matière de recherche	32
Initiatives en matière de recherche	32
Utilisation des connaissances issues de la recherche	33
Poursuivre le dialogue	33
Volonté politique	34
Mot de la fin	34
Conclusion	35
Annexe A – Ordre du jour complet	36
Annexe B – Liste des participantes et des participants	40
Annexe C – Kiosques d'information et pratiques exemplaires	50

Sommaire exécutif

Les 27 et 28 mars dernier, plus de 250 personnes - représentant(e)s d'organismes des Premières nations ainsi que d'organismes inuits et métis, intervenant(e)s, décideur(e)s politiques et gestionnaires aux niveaux fédéral, provincial et territorial - se sont réunies à Ottawa (Canada) pour participer au *Forum sur la politique concernant les femmes autochtones et la violence : Bâtir des familles et des collectivités en sécurité et en santé* (le « Forum »).

Cet événement marquant, initié par les ministres responsables de la condition féminine à l'échelle fédérale, provinciale et territoriale, a permis d'examiner les moyens à prendre collectivement ou individuellement pour améliorer les capacités et apporter des solutions à la problématique de la violence faite aux femmes autochtones, de manière à prévenir et à enrayer cette violence. L'objectif visé par ce Forum était d'amorcer un dialogue entre les décideur(e)s gouvernementaux(ales) et les organismes de femmes autochtones sur les politiques et les programmes en vigueur, de permettre l'échange de pratiques prometteuses en prévention de la violence ainsi que de faire connaître les programmes et services qui contribuent à faire avancer ce dossier au Canada.

Le Forum était articulé autour de trois grands thèmes : l'accroissement de la sensibilisation, l'accès aux programmes et aux services, ainsi que les politiques et la recherche. Durant les séances plénières, des orateurs ayant de l'expérience et de l'expertise en la matière, ont fait des présentations permettant la mise en contexte de chacun des thèmes. Les discussions subséquentes en petits groupes, inspirés de la tradition des « cercles de parole », ont permis aux participant(e)s d'explorer les différents sujets soulevés en plénière, de s'exprimer sur les défis s'y rapportant et de suggérer des avenues de solution.

Bien que ces discussions aient eu pour but l'échange d'idées et d'expériences et non l'établissement d'un consensus, les préoccupations communes suivantes ont toutefois été relevées :

L'accroissement de la sensibilisation

Les participant(e)s ont indiqué que l'élimination de la violence faite aux femmes doit devenir une priorité pour le Canada et que le message à véhiculer dans toute la population est que la violence n'est pas un problème qui concerne uniquement les femmes autochtones, mais aussi l'ensemble de la société canadienne. De plus, les efforts de sensibilisation devraient cibler les collectivités de façon globale et faire appel à la participation des femmes, des dirigeant(e)s des communautés, ainsi qu'à des hommes qui se démarquent dans la lutte contre la violence faite aux femmes.

On a également souligné l'importance de l'éducation pour briser le mur du silence et agir sur le déni entourant la violence. En effet, la prévention doit commencer à l'école où par le biais de programmes de développement de l'estime de soi et de mesures axées sur l'adoption de saines habitudes de vie, sur les relations interpersonnelles et sur la promotion de comportements non violents. De plus, il y aurait lieu de tenir des campagnes de sensibilisation à l'intention des décideur(e)s gouvernementaux(ales) afin d'améliorer leur compréhension de la problématique de la violence faite aux femmes autochtones et des nombreux problèmes qui en découlent.

Il serait aussi nécessaire que les médias participent plus efficacement aux efforts de sensibilisation. À cet effet, le développement d'une campagne médiatique pancanadienne portant sur la violence faite aux femmes autochtones, dont le message central serait « tolérance zéro », a aussi fait l'objet de discussions.

L'accès aux programmes

Les délégué(e)s ont aussi mentionné que les programmes et les services devraient respecter les particularités culturelles, cibler les familles ainsi que les collectivités et intégrer les pratiques traditionnelles de guérison. Par ailleurs, il faudrait non seulement veiller à mettre l'accent sur les femmes, mais aussi sur les mesures de sensibilisation et de traitement offertes aux hommes et aux jeunes.

On a aussi souligné l'importance d'adopter une démarche holistique lors de l'élaboration et de la prestation de programmes et services ancrés dans la culture et les traditions des collectivités desservies afin d'offrir un continuum de services aux femmes autochtones et à leurs familles. Le problème de l'isolement et de l'accessibilité aux services, de même que l'importance d'un financement pluriannuel, équitable, uniforme et durable des programmes et des services ont aussi été abordés.

Politiques et recherche

Il faut encourager les femmes autochtones à jouer un rôle déterminant dans l'élaboration des politiques et amener les collectivités ainsi que les élu(e)s à s'approprier la problématique de la violence faite aux femmes autochtones. Il faut aussi insister sur la nécessité d'intégrer les valeurs et les traditions autochtones aux politiques, programmes et lois, ainsi que sur la nécessité de reconnaître et de respecter le droit fondamental des femmes autochtones de vivre en sécurité dans leurs collectivités.

On a beaucoup discuté de la nécessité d'initier de nouvelles recherches ainsi que de la forme que ces recherches devraient prendre. Il a été suggéré que les recherches devraient être dirigées et faites par des chercheurs(euses) autochtones et/ou des membres de collectivités autochtones. Les consultations et l'élaboration de protocoles de collecte de données devraient reposer sur des méthodologies de recherche communautaire et les résultats des recherches devraient aussi profiter aux collectivités locales. Les participant(e)s ont demandé que les données soient ventilées selon le sexe, exprimé le souhait que l'histoire orale soit considérée comme une source valable de collecte de données et demandé que les codes d'éthique en matière de recherche soient élaborés par des Autochtones et enchâssés dans les politiques qui les concernent.

À l'issue de ces deux jours, on a demandé à chaque participant(e) de remplir un formulaire d'évaluation du Forum. Beaucoup y ont vu le début d'un dialogue à être poursuivi par voie de consultations avec tous les partenaires impliqués dans la problématique, sous la gouverne des femmes autochtones. On a aussi souligné l'importance de créer des occasions favorables à l'échange d'expertise et de pratiques prometteuses pour empêcher la poursuite de la violence faite aux femmes autochtones et pour contrer les effets de cette violence.

Introduction

Le Forum sur la politique concernant les femmes autochtones et la violence : *Bâtir des familles et des collectivités en sécurité et en santé* est une initiative des ministres responsables de la condition féminine à l'échelle fédérale, provinciale et territoriale (FTP).

L'idée de tenir ce forum vient de la reconnaissance du fait que les femmes autochtones sont les plus vulnérables et les plus marginalisées au sein de la société canadienne, particulièrement en ce qui a trait à la violence. En conséquence, les ministres responsables de la condition féminine ont pris l'engagement de s'impliquer collectivement ou individuellement dans le problème de la violence faite aux femmes autochtones. On a donc demandé à des organismes de femmes autochtones de participer à l'élaboration de possibles objectifs à atteindre dans le cadre d'un forum portant sur les femmes autochtones et la violence.

Découlant de ce projet conjoint, l'évènement, dont le coût a été partagé entre les diverses juridictions, a eu lieu les 27 et 28 mars 2006. Par le biais des initiatives en cours portant sur les politiques et les programmes, les objectifs du forum visaient à amorcer le dialogue entre les ministres, les gestionnaires supérieur(e)s des gouvernements et les organismes de femmes autochtones, à échanger les pratiques prometteuses en prévention de la violence et à faire connaître les services gouvernementaux qui contribuent à faire avancer ce dossier, au Canada.

Le Forum a réuni des représentant(e)s d'organismes des Premières Nations ainsi que d'organismes inuits et métis, des intervenant(e)s, des décideur(e)s politiques et des gestionnaires supérieur(e)s aux niveaux fédéral, provincial et territorial, soit plus de 250 personnes désireuses de travailler avec les femmes autochtones à créer des communautés saines et sécuritaires.

Objectifs du forum sur la politique

Le Forum sur la politique concernant les femmes autochtones et la violence : *Bâtir des familles et des collectivités en sécurité et en santé* a permis à des chercheurs(euses) autochtones et non-autochtones, à des décideur(e)s politiques et à des ministres à mieux comprendre la nécessité d'inclure une perspective culturelle et des données probantes lors de l'élaboration de politiques et de recherches.

Les objectifs du forum sur la politique étaient les suivants :

- Analyser avec les femmes autochtones, les questions importantes découlant de politiques ou de lois qui créent des obstacles à l'égalité des femmes autochtones, dans le domaine de la violence;
- Augmenter la compréhension des divers(es) intervenant(e)s par rapport à cet enjeu prioritaire;
- Offrir des suggestions à tous les gouvernements sur la façon dont les lois, les politiques et les programmes peuvent être améliorés pour mieux aborder le problème de la violence faite aux femmes autochtones;
- Partager des pratiques prometteuses en lien avec des initiatives portant sur des politiques et des programmes ayant donné des résultats mesurables pour la réduction ou l'élimination de la violence faite aux femmes autochtones;

-
- Remplir les engagements pris par le Canada en vertu de la *Convention relative à l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes* (CEDEF) en travaillant directement avec les femmes autochtones à l'élaboration de politiques.

Structure du forum

Deux différentes approches ont été offertes aux participant(e)s pendant le forum. Premièrement, trois séances plénières ont eu lieu dans la salle de conférence centrale. Divers(es) conférencier(ière)s sont venu(e)s y présenter leurs exposés portant sur leur expérience et leur expertise en relation avec le sujet. Le but des exposés était de donner de l'information et d'encourager la poursuite de la discussion en petits groupes de travail.

Dans la mesure du possible, on s'est assuré que chaque groupe soit composé d'un échantillonnage de représentant(e)s régionaux(ales) et de personnes ayant de l'expertise dans divers domaines relatifs à la violence.

Le mode traditionnel des « cercles de parole » servant à promouvoir la guérison et la croissance personnelle dans un milieu de non-jugement a été reproduit pour les réunions en petits groupes.

À l'intérieur de ces « cercles de parole », on a poursuivi la discussion et réfléchi sur les améliorations à apporter dans les domaines suivants :

- La compréhension – élaborer des stratégies et penser à des initiatives susceptibles d'améliorer la compréhension.
- L'accès aux programmes et aux services – examiner les problèmes d'accès aux programmes et aux services dont les Autochtones ont besoin et améliorer les façons de pouvoir en bénéficier.
- L'amélioration des politiques et des programmes – pour examiner comment les politiques et les programmes actuels peuvent être améliorés, renforcés ou modifiés.

Mot d'ouverture

Au nom de l'Honorable Beverly Oda, ministre fédérale responsable de la condition féminine, Nancy-Jean Waugh a souhaité la bienvenue à toutes les personnes présentes et les a remercié de leur intérêt pour l'élimination de la violence faite aux femmes autochtones et pour la réalisation de changements positifs durables.

Elle a parlé de comment la violence a une incidence sur chacun(e) et a déclaré que cette situation n'est pas acceptable. Elle a mentionné que les gens souhaitent que des changements soient apportés et a rappelé que les membres des communautés autochtones de toutes les régions du pays ont fermement déclaré que le temps n'est plus aux paroles mais que le moment est venu de passer aux actes.



M^{me} Waugh a assuré les participant(e)s que les gestionnaires supérieur(e)s à tous les niveaux de gouvernements, étaient prêt(e)s à les entendre parler de leurs préoccupations et à prendre les mesures nécessaires pour régler les problèmes. Elle a suggéré d'adopter une approche stratégique faisant appel à l'expertise des intervenant(e)s, des membres des communautés, des chercheurs(euses) et des personnes ayant remarqué des lacunes et des défis dans l'actuelle façon de faire. Elle a demandé aux personnes qui veulent que des changements soient apportés, de proposer des solutions novatrices.

M^{me} Waugh a aussi mentionné qu'un rapport sommaire incluant les propositions, les pratiques prometteuses et les commentaires partagés durant le présent forum serait produit par Condition féminine Canada en collaboration avec les collègues des gouvernements provinciaux et territoriaux.

Cérémonies d'ouverture

Tambour

Le groupe Minwaashin Women's Hand Drum a ouvert le forum sur la politique concernant les femmes autochtones et la violence : *Bâtir des familles et des collectivités en sécurité et en santé*, en interprétant une chanson en l'honneur des femmes.

Le tambour est très important d'un point de vue culturel étant donné que son battement symbolise le battement du cœur de notre Mère Terre. Ce groupe de joueuses de tambour est composé de femmes autochtones et non-autochtones résidant à Ottawa. Elles se rencontrent pour apprendre des chants de guérison et de célébration. Leurs chants sont des prières adressées à notre Mère Terre et à tous nos ancêtres. Leur chant d'ouverture « Anishnabe Qwe » rend hommage à la Première femme, à sa force et à sa beauté.



On allume le Qulliq



L'aînée Annie Napayok explique que le qulliq est une lampe inuite. Elle explique aussi pourquoi le qulliq est aujourd'hui utilisé comme exemple de réconfort. Jadis considéré comme source de chaleur et de lumière, il était utilisé pour cuisiner et faire sécher. Lorsque le qulliq était entièrement allumé, cela signifiait que l'on était dans une période d'abondance. Les femmes au foyer devaient s'occuper du qulliq. Cette lampe demeure un symbole des responsabilités à être assumées par les femmes quant aux soins à prodiguer à leurs familles et aux membres de leurs communautés. Mme Napayok a chanté un hymne en Inuktitut au moment d'allumer le qulliq.

Âînées :



Annie (Kishkwanakwad) Smith St. George est une aînée algonquine qui est venue au monde et a grandi dans la réserve Kitigan-Zibi, située près de Maniwaki, au Québec. Elle est la fondatrice du Kumik, la loge du sage, au ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada. Annie détient un certificat en enseignement de l'Université du Québec et elle a travaillé pendant de nombreuses années pour le gouvernement du Canada.

Annie (Kishkwanakwad) est une aînée reconnue au Canada qui a été l'instigatrice de la *Semaine de sensibilisation aux cultures autochtones*. Elle a fait l'objet de nombreux documentaires portant sur la culture et les questions sociales autochtones. Elle est propriétaire et fondatrice de WAGE, un centre de santé qui fait la promotion de l'intégration des connaissances autochtones aux sciences médicales. Annie a consacré sa vie à la promotion et à la reconnaissance des valeurs positives des Autochtones.

Dans sa prière d'ouverture, elle a demandé au Créateur de donner à chacun(e) une force intérieure et d'aider toutes les personnes présentes à faire preuve de patience les unes envers les autres. Elle a reconnu qu'il est difficile de se guérir de la violence et a rappelé à tous(toutes) que leur simple présence constituait un pas en direction du changement.

Annie Napayok est une aînée inuite de Whale Cove, petite collectivité inuite située sur la côte ouest de la Baie d'Hudson, dans le territoire du Nunavut. Annie est une sage-femme inuite traditionnelle et membre du Comité directeur du Programme des sages-femmes du Nunavut. Elle a été juge de paix et elle a fait du bénévolat au sein de nombreux conseils scolaires et comités incluant ceux de l'Association des chasseurs et des trappeurs.



Annie a été nommée au Conseil de la condition féminine de Qullitt Nunavut où elle a agi comme vice-présidente et présidente. Annie Napayok est une femme modèle pour les femmes inuites. Elle puise sa force dans sa culture et sa langue lorsqu'elle défend les droits des et l'égalité pour les femmes du Nunavut.

Exposés Présentés Au Cours Des Séances Plénières

Sujet : L'accroissement de la Sensibilisation

Conférencière : Dre Maggie Hodgson

Dre Maggie Hodgson est membre de la Première Nation Carrier, en Colombie-Britannique. Elle a travaillé durant de nombreuses années à des initiatives axées sur la justice et la guérison. Elle a reçu de nombreux prix pour son travail en développement communautaire dont le Prix national d'excellence décerné aux Autochtones, le Prix du développement communautaire des Nations Unies et le Prix international « Healing our Spirit World Wide for Leadership » de Santé Canada.

Dre Hodgson utilise des méthodes alternatives de règlements de différends afin de régler des dossiers hors cour. Elle a également mené la campagne nationale pour la promotion de la santé intitulée « Entretenons la force du cercle – Semaine nationale de sensibilisation aux toxicomanies », laquelle continue de prendre de l'expansion. Elle travaille actuellement à trouver des solutions de guérison et de réconciliation suite aux séquelles laissées par les écoles résidentielles.

Dre Hodgson a commencé son exposé en racontant l'histoire d'une membre de sa famille impliquée dans une relation avec un conjoint violent. Cette histoire visait à démontrer comment les efforts des lobbyistes, des militant(e)s et de toutes personnes comme celles réunies au forum peuvent contribuer à améliorer la vie des femmes autochtones. Elle a mentionné que c'est en mobilisant les gens ayant des intérêts communs que nous pourrions trouver des solutions et accomplir des progrès.

Dre Hodgson a déclaré que l'on peut apporter des changements en démontrant un respect mutuel et dans la mesure où chacune des parties consent à prendre sa place et à donner une place à l'autre. Elle a rappelé aux politiciens(ennes) et aux fonctionnaires les principes de consultations et a cité l'affaire Delgamuukw comme exemple important. Elle leur a suggéré de déclarer avoir consulté les Autochtones seulement s'ils(si elles) sont prêt(e)s à intégrer les commentaires de ces dernier(ère)s, dans leurs résultats.

Elle a mentionné que l'on ne peut espérer faire de changements en criant et en usant d'intimidation mais que l'on peut réaliser des changements en modifiant nos comportements par rapport aux gens avec qui l'on interagit. Elle a souhaité que des séances comme celle-ci deviennent partie intégrante d'un dialogue continu sur le sujet de la violence faite aux femmes autochtones. Elle a encouragé les dirigeant(e)s autochtones et les autres dirigeant(e)s à discuter des enjeux et à faire part de leurs préoccupations, en tout respect des personnes capables de répondre à leurs besoins.

Citant en exemple le processus de réconciliation relatif aux écoles résidentielles, elle a expliqué que prendre sa place et donner de la place aux autres constitue parfois un défi pour les personnes qui travaillent dans un environnement structuré. Elle a fait le lien entre la manière qui a été utilisée pour choisir les arbitres responsables de ce processus et celle utilisée lors de la nomination des juges de la Cour suprême. Elle a parlé du besoin de remettre en question la nomination d'ami(e)s et de collègues à des postes décisionnels.

Dre Hodgson a ensuite parlé de deux projets auxquels elle travaille actuellement. L'initiative « Healing Our Spirit Worldwide » vise à rassembler les personnes chargées de l'élaboration de politiques afin de discuter du principe de gouvernance dans le domaine de la guérison. Elle a mentionné que le but de la Journée nationale de la guérison et de la réconciliation est d'échanger avec les Canadiens(ennes) sur nos histoires respectives. Dre Hodgson a déclaré que c'est en comprenant ce qui est arrivé à divers groupes au Canada comme les membres des Premières Nations et les Canadiens(ennes) d'origines chinoise, japonaise, ukrainienne et italienne que l'on peut accomplir des progrès et assurer que ce qui est arrivé ne se reproduira plus.

Dre Hodgson a parlé du système judiciaire actuel et du traitement réservé aux personnes qui commettent des actes de violence. Elle a parlé de la nécessité de s'intéresser aux plaidoiries faites par les procureur(e)s de la Couronne dans le domaine de la violence et de faire pression pour que ces personnes comprennent les conséquences de leurs interventions. En effet, peu de gens comprennent l'étendue de leurs pouvoirs et la façon dont ils abusent de ceux-ci. Elle a également affirmé que les communautés et les gouvernements sont portés à critiquer les juges pour des condamnations qu'ils ont prononcées alors que ces condamnations sont souvent le résultat de négociations ayant déjà eu lieu entre les procureur(e)s de la Couronne et les délinquant(e)s.

En conclusion, Dre Hodgson a déclaré que ce sont les gains obtenus au cours des trente (30) dernières années, grâce aux diverses pressions exercées, qui lui permettent d'espérer qu'en continuant de travailler ensemble et en poursuivant le dialogue, nous parviendrons à apporter des changements encore plus positifs à l'avenir.



Maggie Hodgson et Doug Cuthand

Conférencier : Doug Cuthand

M. Doug Cuthand est membre de la nation crie de Little Pine. Il a travaillé en journalisme d'information écrite puis a été Directeur des communications pour la Federation of Saskatchewan Indians Nations (FSIN), Chef adjoint de la FSIN et Propriétaire de Blue Hill Productions, une entreprise de production télévisuelle indépendante.

En plus de son travail en production, M. Cuthand a été journaliste pour CPAC durant l'élection fédérale de 2004 et Producteur régional de l'émission *Insight* de Vision TV. Depuis 1991, il rédige des chroniques hebdomadaires pour le *Saskatoon Star Phoenix* et le *Regina Post*.

M. Cuthand a souligné les progrès accomplis dans le changement de nos comportements à l'égard de la violence. Il a parlé de l'une de ses premières productions vidéo portant sur la violence familiale intitulée « No laughing matter ». Au début de la vidéo réalisée en 1980, la députée Margaret Mitchell présentait un rapport sur la violence familiale. M. Cuthand se souvient que les gens ont ri lorsqu'elle a présenté ce rapport. Il s'est dit heureux de voir que personne n'est porté à rire de nos jours lorsqu'on aborde la question de la violence.

M. Cuthand a mentionné l'importance de comprendre que l'expression « violence familiale » ne veut pas dire que tous les membres de la famille sont violents. Il peut s'agir d'une seule personne, même si l'expression englobe toute la famille. La violence ne se produit pas seulement dans la famille ou au foyer, elle est présente autant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la maison.

Il a alerté les participant(e)s au fait que comme nous sommes dans une période de changements sociaux rapides, les jeunes et en particulier les jeunes hommes autochtones, ont besoin de modèles. Nos jeunes hommes manquent de respect envers nos femmes et cela me préoccupe beaucoup a déclaré M. Cuthand. Il a dit que les Autochtones doivent prendre charge de leurs propres vies pour éviter de se retrouver assujettis à l'aide sociale.

Dough Cuthand a aussi parlé du nombre croissant de femmes autochtones scolarisées et du fait que de plus en plus de femmes autochtones s'impliquent en politique. Compte tenu que le nombre d'hommes autochtones qui ne terminent pas leurs études secondaires est à la hausse, beaucoup de jeunes hommes autochtones s'estiment menacés par les femmes qui ont du succès. Il a dit souhaiter que les hommes affrontent ce problème et le reconnaisse comme étant le *leur*, au lieu de se laisser guider par lui.

M. Cuthand s'est dit préoccupé et scandalisé par la façon dont la société réagit à la violence faite aux femmes autochtones. Il considère cette réaction comme la tragédie contemporaine du peuple autochtone. Il a cité comme exemple, l'initiative *Soeurs d'esprit*, lancée par l'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC) laquelle porte sur la disparition ou l'assassinat de plus de cinq cent (500) femmes autochtones.

Il a aussi présenté une analyse critique de deux histoires pour illustrer combien peu le public s'intéresse au cas de femmes autochtones qui sont assassinées. Deux meurtriers, John Crawford et Paul Bernardo, ont subi leur procès en même temps. Le pays s'est montré très intéressé par le procès de Paul Bernardo qui faisait la une de tous les journaux pendant que l'affaire Crawford était reléguée aux dernières pages du *Star Phoenix*. De ce fait, les gens n'ont jamais entendu parler de l'affaire Crawford et n'en ont rien su. Pourtant, Crawford a tué plus de femmes que Bernardo mais il s'agissait de femmes autochtones.

M. Cuthand a suggéré que comme les femmes autochtones ne sont pas valorisées dans la société canadienne, elles peuvent donc être battues et tuées sans que cela ne suscite beaucoup de protestations de la part du public. Il a ensuite déploré que la violence faite aux femmes autochtones soit banalisée et que les médias accordent peu d'attention à cette question.

En conclusion, M. Cuthand a rappelé aux participant(e)s que c'est en travaillant avec la majorité silencieuse que l'on pourra apporter des changements. À son avis, les communautés doivent s'intéresser au problème de la violence mais elles ne doivent pas le faire en vase clos. Il a résumé son exposé en disant que les communautés doivent décider que la violence à l'égard des femmes n'est pas acceptable. Les changements doivent d'abord se faire au niveau personnel pour ensuite se transposer au niveau des communautés.

Conférencière : Juge Alexina Kublu

La Juge Alexina Kublu est née à Igloolik et a obtenu un baccalauréat en éducation dans le cadre du Programme de formation des enseignant(e)s du Nunavut. Elle est très au courant des défis auxquels sont confrontées les communautés inuites notamment en ce qui concerne la langue, la culture et la violence. Elle a participé à la conception de matériel de formation en inuktitut, lequel est utilisé dans de nombreuses écoles partout dans le Nord et elle est actuellement membre du Conseil d'administration de l'Association canadienne pour la prévention du suicide. Elle s'est occupée de questions de violence tout au long de sa carrière et y contribue maintenant d'un point de vue juridique.

La Juge Kublu a mis l'emphase sur l'importance pour les communautés d'adopter une approche globale à l'égard de la violence en y incluant toute la famille. La perte de compétences parentales et le manque de compréhension des rôles et responsabilités de chacun des membres d'une famille sont quelques-unes des causes profondes de la violence familiale. Il faut que les collectivités se mobilisent pour concevoir et mettre en oeuvre des programmes qui permettront d'enseigner les comportements à adopter au quotidien pour mettre fin à la violence. Les victimes doivent acquérir les compétences nécessaires pour retrouver leur confiance en elles et redevenir autonomes.



Elle a parlé du fait que de nos jours, le style de vie adopté par les gens ne sert pas le meilleur intérêt des femmes et de la famille. Elle est d'avis qu'il est nécessaire d'adopter des stratégies de mieux-être communautaire et que les différents niveaux de gouvernement prennent conscience des besoins des communautés. La Juge Kublu a donné un exemple de nuance culturelle. Dans les communautés inuites, les conseillers(ères) non-professionnel(elle)s sont considéré(e)s comme étant aussi qualifié(e)s que les personnes diplômées. En effet, même si ces conseillers(ères) n'ont pas suivi tous les cours de formation, ils(elles) ont souvent une

expérience de vie plus pertinente que celle de certain(e)s diplômé(e)s. Selon la Juge Kublu, les études n'apportent pas nécessairement la sagesse. M^{me} Kublu croit que pour vraiment s'attaquer au problème de la violence, il faut mettre au service des communautés toutes les ressources susceptibles de mettre fin au cycle de la violence dont on dispose — y compris la sensibilisation aux réalités culturelles ainsi que l'enseignement des traditions et de la culture autochtones.

Exposés Présentés Au Cours Des Séances Plénières

Sujet : L'accès aux programmes et aux services

Conférencière : Bronwyn Shoush

Bronwyn Shoush est d'ascendance autochtone, du littoral de Salish en Colombie-Britannique. Elle est née à Calgary et a grandi à Edmonton où elle a obtenu des diplômes en chimie et en droit. À titre de Directrice des Initiatives en justice autochtone du Solliciteur général de l'Alberta et Ministère de la Sécurité publique, de la Justice et Procureur général, elle travaille en partenariat avec les communautés autochtones et les autres communautés afin de développer des communautés sécuritaires, de promouvoir le respect de la loi, de faciliter l'accès au système de santé et de restaurer la confiance dans le système de justice.

M^{me} Shoush a donné des renseignements sur le Cadre stratégique autochtone de l'Alberta (septembre 2000) et a parlé de l'initiative stratégique interministérielle sur les Autochtones en Alberta (septembre 2000 à mars 2006) mise en place pour soutenir et améliorer la qualité de vie globale de la population autochtone, clarifier les rôles et les responsabilités aux niveaux fédéral, provincial et autochtone et travailler à l'atteinte de l'objectif numéro sept (7) du Plan d'activités du gouvernement de l'Alberta visant à améliorer le bien-être et l'autonomie des communautés et des peuples autochtones. L'initiative stratégique interministérielle sur les Autochtones a été parrainée par les Affaires autochtones et Développement du Nord de l'Alberta et Justice Alberta. Cette initiative exigeait que les ministères travaillent de manière horizontale avec les communautés autochtones et les autres communautés afin de d'atteindre les buts et objectifs ciblés.

Afin de soutenir l'initiative, M^{me} Shoush s'est employée à établir des relations entre les communautés autochtones pour les aider à reconnaître les défis et les lacunes et à tisser des liens avec les communautés avoisinantes, les services de police, les services de santé et autres, dans le but de créer des cercles de soutien favorisant la mobilisation communautaire autochtone et le développement de plans d'action. La mobilisation communautaire est efficace pour instaurer la confiance, accroître les facultés de récupération et aider les communautés à résoudre les problèmes de violence faite aux femmes, aux enfants et aux aîné(e)s. M^{me} Shoush a indiqué que les communautés estiment important de reconnaître publiquement la violence familiale et communautaire et d'inciter les jeunes à devenir des champions(ennes) dans la lutte contre la violence. Elle a déjà fait des présentations sur cette approche d'engagement/développement communautaire lors de la Conférence mondiale sur la Prévention de la violence familiale (Banff 2005) et lors de conférences et ateliers auxquels elle a participé à Ottawa, Atlanta, Bangkok, Harvard et Yale.

M^{me} Shoush a souligné l'importance à accorder aux droits des Autochtones de bien vivre dans des communautés sécuritaires, sans crainte d'être victimes d'intimidation. Les droits des groupes autochtones doivent avoir préséance sur les droits des individu(e)s ayant des comportements violents. Certain(e)s représentant(e)s de communautés autochtones ont admis que le peuple autochtone met le blâme sur les femmes victimes de violence. Dans le présent système judiciaire, les coupables sont souvent retournés dans leurs communautés pour purger leurs sentences étant ainsi en contact étroit avec les femmes qui les ont dénoncé et peuvent exercer de l'intimidation envers ces femmes et leurs familles, sans peur de représailles. Elle a expliqué que d'après les traditions autochtones, l'ordre public, la santé et la sécurité ont une telle importance que l'expulsion est quelquefois utilisée pour protéger les personnes vulnérables et les communautés.

En conclusion, Mme Shoush a déclaré que la violence faite aux femmes autochtones doit être prise au sérieux et que le système de justice doit prioritairement venir en aide aux victimes.

Conférencière : Prudence Hannis

Depuis plus de dix ans, Prudence Hannis est directement impliquée dans les divers dossiers concernant les femmes. Elle a travaillé comme Coordinatrice du dossier de la santé à l'Association des femmes autochtones du Québec. Elle a aussi été conseillère et rédactrice pour le groupe de travail fédéral-provincial-territorial et a pris une part active à l'identification des nombreux problèmes de violence faite aux femmes autochtones.

M^{me} Hannis a déclaré que les femmes autochtones savent s'affirmer et qu'elles sont capables d'identifier leurs besoins en terme de programmes et de stratégies. Elle a expliqué que la violence faite aux des femmes sur réserves est plus grave en raison du déséquilibre social et des inégalités entre les sexes. Elle a expliqué que les femmes ont l'impression que les services sont difficiles à obtenir et ne sont offerts que dans les villes. En plus, le manque de volonté politique dans certains domaines et au sein de certains organismes, constitue un obstacle à l'élaboration de politiques sur la violence familiale.

Elle a également fait état de la crainte des femmes de se faire enlever leurs enfants par la Société d'aide à l'enfance si elles font appel aux services d'aide. Par ailleurs, des femmes ayant des problèmes sociaux tels que des dépendances à l'alcool ou autres drogues se voient forcées de vivre avec un constant sentiment de culpabilité. M^{me} Hannis a souligné l'importance pour les travailleur(euse)s de première ligne d'adopter des attitudes de non-jugement lorsqu'ils(elles) ont à traiter de ces questions.

Elle a indiqué qu'on a besoin de traducteur(trice)s qualifié(e)s à tous les niveaux et dans tous types d'organismes de services : il ne suffit pas que des personnes puissent parler une langue, elles doivent savoir en faire la traduction. Elle a mentionné que les gens ne devraient pas supposer que les meilleurs services sont toujours offerts dans les villes. Elle a aussi conseillé de faire appel aux ressources qui se trouvent dans les communautés, lors du développement de programmes.

M^{me} Hannis a conclu son exposé en déclarant que la collaboration de tous et toutes est requise pour trouver des solutions à la violence faite aux femmes autochtones. Tant les organismes que les individu(e)s doivent s'efforcer de mettre ce problème bien en évidence lors de conférences ou dans toutes autres rencontres impliquant des gens chargés de l'élaboration de politiques.

France Robertson, Prudence Hannis et Bronwyn Shoush



Conférencière : France Robertson

France Robertson est membre de la Nation Innue et a grandi à Mashteuiatsh, au lac Saint-Jean, Québec. Elle est détentrice d'un baccalauréat en animation et en recherche culturelle ainsi que d'un certificat en gestion. Depuis 2002, elle a dévoué ses énergies à l'Association des

femmes autochtones du Québec, à titre de Coordinatrice des dossiers traitant des maisons d'hébergement et de la promotion de la non-violence.

M^{me} Robertson a parlé des maisons d'hébergement situées en régions et de la façon dont, à son avis, ils offrent davantage de services que ceux situés dans les villes. Elle a expliqué que les maisons d'hébergement situées dans les petites localités font beaucoup de travail de sensibilisation et que malgré des ressources limitées, on s'attend à ce que le personnel prenne charge d'une grande quantité de dossiers. M^{me} Robertson a parlé du besoin d'augmenter le nombre de maisons d'hébergement et de prévoir un financement accru pour être en mesure d'offrir et fournir les services essentiels.

En conclusion, M^{me} Robertson a résumé les succès du Réseau des maisons d'hébergement pour femmes autochtones au Québec et la façon dont tant les maisons autochtones que non-autochtones demandent des renseignements sur les répercussions positives qu'a le réseau sur la vie des femmes autochtones. Pour cette raison, elle croit fermement que l'on doit créer des occasions pour que les maisons d'hébergement puissent procéder à l'échange de renseignements par le biais de réseaux semblables à celui qui existe au Québec.

EXPOSÉS PRÉSENTÉS AU COURS DES SÉANCES PLÉNIÈRES

Sujet : L'amélioration des politiques et des programmes

Conférencière : Jacqueline Agtuca



Jacqueline Agtuca J.D. est Directrice des politiques publiques à Clan Star Incorporated, un institut d'enseignement et de politiques publiques à but non lucratif qui se consacre à l'amélioration de la justice pour renforcer l'autonomie des femmes autochtones. En 1995, le Ministère de la Justice des États-Unis a embauché M^{me} Agtuca pour l'aider à inaugurer le Bureau de la violence faite aux femmes (Violence Against Women Office) qui venait d'être créé.

À ce titre, elle a joué un rôle essentiel dans l'élaboration des politiques et programmes fédéraux actuellement en vigueur, à l'intention des gouvernements autochtones.

M^{me} Agtuca est l'une des membres fondatrices du Groupe de travail sur la violence faite aux femmes autochtones du Congrès National des Indiens d'Amérique (National Council of

American Indians) lequel est le plus grand et le plus ancien organisme autochtone aux États-Unis.

M^{me} Agtuca a commencé son exposé par une citation de l'une de ses ancêtres «Que les fils de vos femmes soient les nôtres, que nos fils soient les vôtres, que vos femmes entendent nos paroles. » extrait d'un ouvrage de Nancy Ward, Cherokee (1781).

Les organismes de femmes autochtones d'Amérique ont adopté une stratégie à deux volets pour la prise en compte de leurs enjeux. En effet, on souhaite une réforme des lois fédérales et des lois tribales. Toutefois, un autre besoin tout aussi important, sinon plus important, serait de rétablir le mode de vie des peuples autochtones. Une réforme législative permettrait à ces peuples de revenir à leur mode de vie traditionnel, lequel assurait la protection des femmes. M^{me} Agtuca se dit d'avis que l'un ne va pas sans l'autre.

La Tribal Women's Coalition (TWC) est une coalition populaire créée en 2003. À l'origine, la coalition s'est adressée au Congrès National (NCAI) pour déclarer que la violence ne devait pas être tolérée et pour faire valoir l'urgence d'adopter une résolution afin de travailler conjointement avec la TWC pour y mettre fin. Cette initiative a été décisive dans l'adoption de la Loi fédérale de 2005 contre la violence faite aux femmes (*Violence Against Women Act*).

Selon la TWC, bien qu'il existe des programmes et des services, les femmes ne se sentent pas en sécurité si elles y ont recours et elles ne les utilisent donc pas. M^{me} Agtuca a indiqué que les programmes et services doivent être adaptés aux croyances et aux traditions des femmes dans les communautés.

La *Loi contre la violence faite aux femmes* exige que le Procureur général des États-Unis et le Secrétaire des Ressources humaines et sociales consultent les gouvernements « indiens » sur l'administration des programmes ayant des incidences sur les femmes autochtones. (Aux États-Unis, le terme "indien" est la contrepartie de l'appellation Premières Nations utilisée au Canada). De plus, la loi prévoit que 10% du financement accordé à toute initiative fédérale concernant les femmes soit réservé aux tribus autochtones et à la TWC. Selon M^{me} Agtuca, la communication constitue la composante essentielle de la loi. En effet, s'il n'y a pas de communication, la politique établie n'a plus de sens. Elle a conclu en soulignant le besoin d'avoir des statistiques spécifiques portant sur les femmes autochtones, sur les sortes d'actes de violence dont elles sont victimes ainsi que sur les conséquences de ces actes.

Conférencière : Debbie Chiodo

Debbie Chiodo est détentriche d'une maîtrise en psychologie et éducation (consultante en psychologie). Elle est Co-gestionnaire du projet « Adapting Best Practices Violence Prevention Programs for Aboriginal Youth ». Le but de ce projet de partenariat national est de chercher comment les programmes de prévention peuvent être culturellement adaptés aux jeunes autochtones.

M^{me} Chiodo a à coeur l'amélioration de l'accès aux services par les jeunes et elle appuie l'aide apportée par les écoles et les groupes communautaires comme point d'entrée pour apporter soutien et réconfort.

M^{me} Chiodo a déclaré que pour éliminer la violence faite aux femmes autochtones, il faut travailler avec les jeunes autochtones. Elle a décrit le *Programme quatrième R*, lequel enseigne aux jeunes comment développer des relations saines. Ce programme fait partie du curriculum de cent quarante-cinq (145) écoles situées partout au Canada. M^{me} Chiodo a indiqué qu'avec le concours de conseillers(ères), d'éducateurs(trices), de dirigeant(e)s communautaires et d'étudiant(e)s autochtones, le *Programme quatrième R* est actuellement en révision pour répondre aux besoins des jeunes autochtones. Le programme, axé sur les compétences, fournit aux adolescent(e)s des outils pour aider à la résolution de conflits. Il a été introduit dans les écoles plutôt que dans les communautés car les écoles disposent déjà de structures et de réseaux d'entraide.

Les jeunes autochtones ont tendance à être marginalisé(e)s dans les écoles publiques secondaires. Traditionnellement, on ne les encourage pas être des meneurs(euses) et on ne les reconnaît pas comme potentiel(elle)s chefs de file. En mettant l'accent sur des jeux de rôles participatifs au stade du projet pilote, le *Programme quatrième R* suscite l'implication des jeunes autochtones. Cette pratique a donc permis aux jeunes autochtones de proposer des enjeux tels que la consommation de drogues, la grossesse chez les adolescentes, le racisme, la pauvreté et d'élaborer des scénarios de résolution de ces problèmes. On a aussi produit des vidéos qui proposent une gamme de techniques de communication et de résolution de problèmes.

Le programme a permis de découvrir que les jeunes autochtones acceptent volontiers de s'impliquer dans les programmes de prévention de la violence et qu'il(elle)s commencent à s'imaginer devenir des chefs de file pour leurs pairs. M^{me} Chiodo a souligné le besoin d'établir des relations solides avec ces jeunes pour assurer leur incontournable participation à des décisions qui les touchent directement.

Conférencière : Sheila Swasson

Sheila Swasson est membre de la Première Nation Mi'gmaq. Elle a été Superviseure à la maison d'hébergement Haven House située dans sa réserve de Listuguj au Québec depuis la fondation de celle-ci, en 1991. Récemment, M^{me} Swasson a été réélue membre du Cercle national autochtone pour la lutte contre la violence familiale, un organisme qui travaille à mettre fin à la violence familiale ainsi qu'à soutenir les maisons d'hébergement des Premières Nations et les programmes de prévention de la violence familiale, à travers le pays.



M^{me} Swasson a parlé de son projet *Femmes autochtones en mouvement – La traversée du Canada à vélo, 2006*. Elle et deux autres femmes autochtones prévoient traverser le Canada à vélo cet été pour sensibiliser le public à la violence faite aux femmes. Cette initiative est rendue possible grâce au Cercle national autochtone pour la lutte contre la violence familiale et la maison d'hébergement Haven House.

M^{me} Swasson a affirmé que *Femmes autochtones en mouvement* est sur le point de changer des choses et de convaincre les gens de la base de s'impliquer. Elle a dit qu'on souhaite entendre les femmes parler de leurs histoires et nous partager les réalités de la violence familiale. Elle a l'intention de recueillir des histoires sur la façon dont certaines familles et certaines communautés ont mis fin au cycle de violence. M^{me} Swasson dit avoir obtenu beaucoup d'appui de la part d'organismes autochtones dans toutes les régions du Canada et espère voir s'élargir le dialogue au sein de toutes les communautés autochtones, sur et hors réserves. M^{me} Swasson a terminé son exposé par la citation suivante : « Croyez à la beauté de vos rêves. Choisissez d'en faire une réalité ».

Réunions En Petits Groupes De Travail

Sujet : L'accroissement de la Sensibilisation

Les discussions sur l'accroissement de la sensibilisation ont surtout porté sur la prévention de toutes sortes de violence faite aux femmes autochtones et sur l'élaboration de stratégies spécifiques à chacun des publics cibles.

Les participant(e)s estiment que le problème de la violence faite aux femmes se doit d'être une priorité pour le Canada. Le message à l'intention du grand public devrait dire que la violence n'est pas un enjeu de femmes ni un enjeu autochtone mais bien un enjeu canadien. Il faut donc sensibiliser toute la population du Canada, en portant une attention particulière aux femmes autochtones du Grand Nord lesquelles sont confrontées à des défis particuliers causés par l'éloignement et les services limités.

De manière à permettre l'élaboration d'approches holistiques, on a demandé de procéder à l'analyse des nombreuses campagnes de sensibilisation antérieures et des nombreux rapports pour déterminer ce qui a été accompli, quels sont les chevauchements en terme de juridiction, quelles sont les lacunes existantes et quelles sont les leçons à retenir.

On pense qu'il faudrait aussi continuer sur la lancée actuelle pour donner aux campagnes de sensibilisation un caractère plus permanent, une plus grande pertinence et un meilleur reflet de la diversité linguistique et culturelle des femmes autochtones.

On suggère de se concentrer d'abord sur un ou deux enjeux et d'y travailler à fond avant de passer à d'autres enjeux. On demande aussi à ce que l'objectif de toutes les campagnes de sensibilisation soit de changer les comportements afin que toute forme de violence ne soit plus tolérée.

La sensibilisation dans le système d'éducation

Les femmes autochtones encouragent tous les gouvernements impliqués dans l'éducation à réviser les programmes d'études pour y inclure des renseignements portant sur la violence familiale et à cibler les jeunes, au sein du système scolaire. Il est nécessaire d'avoir recours à l'éducation pour briser le silence et mettre fin au déni de la réalité de la violence.

Les mesures de prévention doivent commencer à s'appliquer dans le système d'éducation par le biais de programmes d'estime de soi à l'intention de tous(tes). Des programmes d'études

ciblés peuvent encourager des habitudes de vie saines et de bonnes relations et faire la promotion de la non-violence.

Les participant(e)s pensent que les programmes d'études doivent être culturellement adaptés pour mieux promouvoir le message de la non-violence auprès des enfants et des jeunes. Ces programmes devraient être conçus en collaboration avec des intervenant(e)s engagé(e)s et avec les Autochtones faisant partie des conseils scolaires où il(elle)s devraient y être proportionnellement représenté(e)s.

On a proposé que la formation donnée aux nouveaux(elles) enseignant(e)s et les programmes de développement qui s'en suivent puissent les préparer à impliquer les étudiant(e)s dans les enjeux de la prévention, de l'intervention, de la guérison ainsi que dans la promotion de la diversité et de l'appartenance.

L'enseignement et la formation pour tous(toutes) les citoyen(enne)s contribueront à sensibiliser le public et à modifier les comportements. Ceci devrait mener à une meilleure connaissance et une meilleure compréhension tant de la violence que de l'histoire et des cultures autochtones et pourrait se traduire par des pressions publiques exercées pour augmenter les ressources allouées à ces enjeux.

La sensibilisation au sein des gouvernements

Fédéral, provinciaux et territoriaux

Les campagnes de sensibilisation doivent cibler les gestionnaires supérieur(e)s des gouvernements et les ministères afin d'améliorer leurs connaissances de la violence faite aux femmes autochtones et des nombreux problèmes qui s'y rattachent. Il est encore plus important de préparer des campagnes de sensibilisation à l'intention des décideur(e)s politiques afin qu'il(elle)s se familiarisent avec toutes les sortes de violence faites aux femmes autochtones et les enjeux qui s'y rapportent.

Il a aussi été proposé d'offrir de la formation aux fonctionnaires en utilisant les ressources et l'expertise déjà disponibles à divers niveaux de gouvernements. On pourrait aussi améliorer la formation en faisant appel à des formatrices spécialisées et notamment à des femmes autochtones travaillant dans des instituts de femmes autochtones, pour concevoir et/ou donner des cours qui pourraient inclure des exercices sur la connaissance des autres cultures et de leurs modes de vie.

Il a été suggéré que la formation soit obligatoire pour toutes les personnes responsables de la santé en régions, les représentant(e)s des gouvernements à l'échelle fédérale, provinciale et territoriale, les fournisseur(e)s de services y compris les services de police et les travailleurs(euses) de la santé.

Les systèmes judiciaires

Les discussions ont porté sur le besoin d'augmenter la compréhension face à la violence faite aux femmes autochtones dans les systèmes judiciaires - procureur(e)s de la Couronne, juges, policiers(ières) et toutes autres personnes travaillant dans les Cours de justice -. Une meilleure connaissance des autres cultures et de leurs modes de vie sont nécessaires pour que

tous(toutes) les intervenant(e)s impliqué(e)s dans les systèmes judiciaires aient une compréhension globale des répercussions de la violence et des abus.

La sensibilisation au sein des communautés

Le problème de la violence faite aux femmes doit être mis en évidence dans toutes les communautés autochtones afin que les gens se sentent plus à l'aise d'en parler plutôt que de refuser voir ce qui se passe autour d'eux(elles). Dans les communautés, les agressions sexuelles et les viols ne sont pas rapportés car les auteur(e)s de ces actes peuvent être des membres de la famille, des ami(e)s, etc... et le fait d'en parler pourrait semer la controverse dans les petites communautés. Les communautés doivent se pencher sur le problème de déni de la réalité entourant de la violence faite aux femmes autochtones.

Les personnes ayant de l'influence au sein des communautés doivent donner l'exemple et devenir des porte-parole et des champion(onne)s de la lutte contre la violence faite aux femmes autochtones. Tous(toutes) les membres de la communauté y compris les enfants, les femmes, les hommes, les jeunes et les aîné(e)s doivent participer à l'effort collectif et bien comprendre leurs responsabilités face aux problèmes de violence.

La sensibilisation auprès les femmes

Il faut enseigner aux femmes autochtones victimes de viol et de violence à mieux vivre, à reconnaître une relation saine et les y aider. Ces femmes doivent savoir qu'il existe les programmes et les services pertinents et accessibles qui peuvent les aider à surmonter leur désespoir et à agir sur les comportements de victimisation. On devrait fournir aux jeunes filles des documents juridiques publics pour qu'elles se familiarisent aux problèmes liés à la violence et qu'elles puissent ainsi les éviter à l'avenir.

La sensibilisation auprès les hommes

Les campagnes de sensibilisation doivent aussi cibler les hommes, étant donné que les hommes autochtones se sentent souvent incapables de manifester des émotions ou des sentiments, tel que témoigner de l'affection aux membres de leurs familles. Il faudrait organiser une conférence à l'intention des hommes pour discuter de la question de la violence faite aux femmes autochtones.

La sensibilisation auprès les jeunes et les enfants

L'une des façons de parler ouvertement de la violence faite aux femmes autochtones serait de lancer une campagne de sensibilisation ciblant les jeunes et les enfants afin que le message reçu à un jeune âge contribue à les éduquer sur toutes les sortes de violence auxquelles ils(elles) pourraient être confronté(e)s. L'une des idées proposées consiste en ce que les jeunes s'impliquent dans la diffusion de messages anti-violence d'une façon novatrice par le biais de sites Web, de musiques et de vidéos.

On pourrait aussi renseigner les jeunes par Internet, sur les programmes et services qui sont à leur disposition advenant qu'ils se retrouvent dans une mauvaise situation ou qu'ils ont besoin de renseignements. Il faut donner aux enfants et aux jeunes des messages positifs sur la façon de traiter les gens de manière respectueuse et en particulier les membres de leurs familles.

La sensibilisation dans les médias

Il semblerait que les médias ne soient pas intéressés de publier les histoires de violence faite aux femmes autochtones. Des efforts doivent donc être déployés pour les sensibiliser tant à ce problème qu'aux différents actes de violence qui sont posés.

On est d'avis que les médias ne relatent que les histoires négatives concernant les Autochtones et offrent d'eux un portrait plutôt négatif. Les médias ne soulignent pas le travail positif qu'un grand nombre de communautés et d'organismes autochtones accomplissent pour résoudre le problème de la violence faite aux femmes autochtones.

Il faut que la société canadienne cesse d'accoler des stéréotypes aux personnes autochtones. On doit commencer à tenir compte de la culture et de l'histoire autochtones et en faire la promotion à tous les niveaux de gouvernements. Les gouvernements doivent apprendre les véritables effets de la colonisation sur le peuple autochtone et particulièrement sur les femmes lesquelles sont stigmatisées et ne peuvent exercer leurs droits fondamentaux en matière de protection, au Canada.

Les médias grand public devraient cesser de prôner une approche autochtone basée sur un modèle unique et s'intéresser à décrire les diverses réalités de la vie des femmes autochtones.

Campagne nationale de sensibilisation : Messages clés
--

Voici les propositions reçues quant aux types de messages clés à inclure dans une campagne nationale de sensibilisation :

1. Le Canada et tous les niveaux de gouvernements doivent assumer leurs responsabilités dans le dossier de la violence faite aux femmes autochtones afin d'adopter une approche plus cohérente et plus concertée au lieu de perpétuer les approches individuelles présentement utilisées.
2. Les gouvernements doivent reconnaître les différentes sortes de violence et les défis auxquels sont confrontées les femmes autochtones et en faire la promotion.
3. Les gens ont besoin de savoir comment mieux intervenir et doivent faire savoir que la violence est répréhensible et totalement inacceptable.
4. Les gouvernements devraient intégrer des approches multidisciplinaires pour la prévention de la violence faite aux femmes et s'attaquer à ses causes profondes telles que la pauvreté et l'itinérance.
5. L'étendue de la violence faite aux femmes autochtones doit être mise en évidence et présentée de façon à faire connaître aux Canadiens(ennes) la « véritable » situation, avant de proposer des modèles positifs pour parler de cet enjeu.
6. La violence familiale est d'abord un problème de santé. La complexité et l'étendue des problèmes de violence englobent des facteurs intergénérationnels auxquels il faut attacher la plus grande importance. On doit traiter la violence familiale avec les mêmes égards que les autres problèmes de santé.
7. La violence est aussi un problème économique : les jours de travail perdus et la diminution du rendement des travailleurs(euses) coûtent cher aux entreprises.
8. Les initiatives de lutte contre la violence faite aux femmes autochtones doivent tenir compte des valeurs culturelles autochtones.

-
9. Les femmes autochtones et tous les niveaux de gouvernements doivent reconnaître et se réjouir du nombre croissant de communautés qui obtiennent des résultats dans les domaines de comportements violents, d'abus d'alcool ou autres drogues et qui placent des gens sur le chemin de la guérison.
 10. Les femmes autochtones aimeraient que davantage de financement soit dédié à la promotion des valeurs autochtones concernant le respect de soi, de la famille, de la communauté et de la nation. Il existe un besoin tout aussi pressant pour des programmes de prévention et de réaction en situations de crise.
 11. Afin de s'assurer que la justice soit bien servie, les femmes autochtones devraient être appelées à collaborer à la révision et à la comparaison des peines qui s'appliquent aux actes de violence familiale relativement à d'autres actes criminels.

En plus du français et de l'anglais, les messages importants devraient aussi être diffusés dans les langues autochtones et être culturellement adaptés.

La courtepointe de la guérison

Le « Projet de la courtepointe » a été piloté par le Conseil des femmes de l'Assemblée des Premières Nations et a été initié par des membres des Premières Nations, des aîné(e)s, des femmes, des jeunes, des écoles et des brodeur(euse)s venant de partout au Canada.

La courtepointe est un symbole en ce qu'elle traduit la vision mondiale des Premières Nations sur l'unité et sur un meilleur avenir. La courtepointe a été exposée lors du forum, tout comme elle a été utilisée lors de différentes activités pour véhiculer des messages de guérison, à travers le pays.



« Une terre en santé pour une population en santé » était le thème de la rencontre des Premiers Ministres, lors de laquelle cette courtepointe a été présentée pour la première fois. La santé et le bien-être sont intimement liés à la santé de la Terre car nous sommes un peuple de la Terre. Notre état de santé dépend de celui de la Terre. Chaque carré met en évidence le lien entre la Terre et le peuple de l'île de la Tortue, grande terre sacrée et démontre, par exemple, le lien entre la Mère Terre et les femmes.

Outils de sensibilisation et médias

Comme les femmes autochtones ne font habituellement pas les manchettes, il faut élaborer une stratégie médiatique pour porter la question au premier plan dans les journaux, à la télévision, à la radio, sur Internet, etc... Les médias ont un rôle clé à jouer en agissant sur les stéréotypes attribués aux femmes autochtones et en reconnaissant la façon dont le racisme, le sexisme et l'exagération de la violence peuvent contribuer à la désinformation du grand public. On a aussi fait des propositions concernant les meilleurs médias à utiliser pour bien faire passer les messages.

Modèles de comportement

Le recours à des personnes pouvant servir de modèles féminins et masculins sont de toute première importance dans les campagnes de sensibilisation contre la violence. Ces personnes pourraient raconter des histoires positives au public et servir de mentor(e)s aux jeunes et aux enfants.

Champions(ones) ou défenseur(e)s

Les femmes autochtones aimeraient que des champions(ones) soient désigné(e)s dans les communautés, à tous les niveaux de gouvernement et au sein des organismes.

Il a été suggéré que les hommes deviennent des champions dans leurs communautés. Ils pourraient ainsi livrer aux autres hommes des messages de lutte contre la violence. On a besoin que les intervenants discutent entre eux de la violence faite aux femmes autochtones, pour faire avancer ce dossier. Il serait également avantageux que des hommes prestigieux se prononcent sur la question et participent à des campagnes nationales de sensibilisation. Les aîné(e)s autochtones et particulièrement les aînés pourraient travailler avec les jeunes hommes autochtones.

Des programmes de mentorat impliquant des femmes énergiques, des champions(ones) et des intervenant(e)s devraient être mis en place et encouragés à tous niveaux de gouvernements, au moyen de financement adéquat. Ces femmes pourraient s'adresser aux jeunes femmes dans les communautés pour leur dire que les relations de violence sont malsaines, ne font pas partie d'un style de vie normal et ne doivent pas se perpétuer.

Les champions(ones) désigné(e)s à tous les niveaux de gouvernements pourraient aussi contribuer à faire modifier les politiques et les programmes et à faire porter la question au premier plan, dans les différents programmes politiques.

Médias

Les communautés doivent utiliser les médias pour livrer leurs messages au public. Des diffusions pourraient se faire à la radio autochtone et sur le Réseau de télévision des peuples autochtones (APTN) où des acteurs(trices), des écrivain(e)s, des célébrités sportives etc. .. autochtones pourraient se prononcer contre la violence faite aux femmes autochtones. De courts messages publicitaires pourraient aussi être diffusés. Des images concernant l'ampleur du problème, illustrant des statistiques et relatant des histoires de violence faite aux femmes et aux filles autochtones constitueraient des outils de sensibilisation puissants et efficaces.

Affiches et brochures

La distribution d'affiches et de brochures à toutes les communautés a aussi été suggérée comme un autre moyen de livrer les messages les plus importants au public.

Partenariats dans les campagnes de sensibilisation

Des partenariats officiels dans les campagnes de sensibilisations pourraient être établis avec des organismes tels que l'Association des femmes autochtones du Canada, l'Assemblée des

Premières nations, le Ralliement national des Métis, l'Inuit Tapiriit Kanatami et tous les autres organismes de femmes inuites, métisses et des Premières Nations.

On pourrait aussi mettre sur pied un comité directeur consultatif chargé d'aider à la conception des campagnes. Ce comité pourrait s'inspirer des modèles existants et des campagnes nationales précédentes dans lesquelles les communautés concernées et les gouvernements se sont impliqués. Les responsables de campagnes pourraient demander des renseignements aux personnes qui ont déjà mené des campagnes médiatiques fructueuses (par exemple l'Initiative Sœurs d'Esprit, les Mères contre l'alcool au volant et les groupes anti-tabac).



Financement des campagnes de sensibilisation

On a besoin de financement uniquement dédié aux campagnes de sensibilisation pour mettre fin à la violence tout comme il a été fait pour les campagnes de renonciation au tabac. Les campagnes d'action participative et le financement de la lutte contre la violence doivent cibler les Premières Nations, les Inuit(e)s et les Métis(es). Les fondations pourraient aussi devenir une autre source de financement pour permettre la diffusion de messages d'intérêt public préparés avec le concours d'organismes de femmes autochtones.

Évaluation des campagnes de sensibilisation

Les participant(e)s ont demandé que l'incidence des campagnes de sensibilisation soit évaluée afin que les futures campagnes puissent profiter des leçons apprises, lorsque possible.

Conclusion

Des campagnes de sensibilisation efficaces pourraient conduire à une planification harmonisée, à des modifications aux politiques concernant la santé et le mieux-être ainsi qu'à des améliorations aux comportements sociétaux.

Programmes et Services

Continuum des programmes et des services

On a exprimé le désir de créer à l'intention des femmes autochtones, un continuum de services comprenant des activités de sensibilisation ainsi que des initiatives en prévention et en intervention après crises. Tous les programmes et services à l'intention des femmes autochtones devraient être culturellement adaptés, axés sur la guérison et offerts dans toutes les régions du pays.

Les programmes pourraient inclure les sujets suivants : l'enseignement des comportements à adopter dans la vie quotidienne pour réagir aux situations néfastes pour la santé pouvant se produire entre les interventions, le suivi adéquat et approprié des cas de tentatives de suicide, les services continus et à long terme, l'accès rapide aux ressources-conseils appropriées, l'accompagnement des abuseur(e)s, les programmes de formation et de réadaptation pour les victimes d'actes de violence lesquels tiendraient compte de l'incidence entre la violence, l'emploi et la situation économique, l'accès aux ressources avant qu'une situation de crise ne se déclare, les services requis pour aider les femmes à s'adapter à un nouveau mode de vie après un traitement et les services de consultation continue et intensive. Les initiatives découlant de programmes doivent être proposées par les gens des communautés, suite à des discussions pour déterminer les initiatives dont ils(elles) ont besoin.

Des approches interdisciplinaires et multidisciplinaires sont nécessaires pour aborder les questions d'une façon globale. Les gouvernements doivent comprendre qu'une approche globale implique que des femmes, des hommes, des enfants et toutes les communautés soient mis à contribution dans la recherche de solutions.

Par ailleurs, les restrictions quant au nombre de fois que les femmes peuvent avoir accès aux services et à la durée de leur participation à un programme devraient être éliminées.

Conception des programmes

Pour prévenir la violence, il faut déterminer la fréquence des abus et identifier les séquelles laissées par le passage dans certaines écoles résidentielles. Quelques-unes des causes profondes de la violence sont l'abus d'alcool ou autres drogues, l'itinérance, la pauvreté, le manque d'instruction, l'isolement, la colonisation, les politiques d'assimilation du gouvernement, la honte, le manque d'estime de soi, les pratiques de certaines écoles résidentielles et le deuil.

Ces questions sont complexes et toujours d'actualité. Il est nécessaire d'éliminer les causes profondes de la violence avant de pouvoir y mettre fin.

Programmes à l'intention des femmes

On a suggéré de créer des programmes pour accroître l'estime de soi chez les femmes et pour comprendre les raisons pour lesquelles celles-ci continuent de vivre dans des relations de violence. Les programmes d'acquisition et de maintien d'estime de soi devraient être offerts dans les écoles primaires.

D'autres programmes sont par ailleurs nécessaires pour parler de la sécurité dans les rues avec les femmes autochtones.

Programmes à l'intention des hommes

On a exprimé le besoin de s'intéresser aux problèmes particuliers auxquels les hommes sont confrontés et de déterminer pourquoi ils deviennent violents. Encore une fois, on a suggéré de rétablir le recours aux personnes pouvant servir de modèles pour les hommes. Les programmes de réadaptation devraient comprendre un volet sur la connaissance de soi afin que les auteurs d'actes de violence puissent comprendre pourquoi ils font ce qu'ils font et assument la responsabilité de leurs actes.

On a également discuté des avantages d'avoir dans les écoles, des programmes à l'intention des jeunes hommes et des garçons pour leur permettre d'augmenter leur estime de soi et leur montrer comment établir et maintenir une relation fructueuse et saine.

Programmes à l'intention des jeunes

Parmi les idées suggérées pour les jeunes, il faut mentionner les programmes d'été qui leur offrent l'occasion d'interagir avec les aîné(e)s de la communauté, le mentorat et la formation pour les jeunes, le programme de mentorat des jeunes autochtones à l'intention des plus jeunes et des enfants et enfin, les programmes de justice réparatrice pour les jeunes en difficulté ayant des composantes culturelles telle que la participation aux interventions dans les maisons de sudation. On pense que les jeunes doivent participer aux discussions et que les mesures prises par la suite doivent tenir compte de leurs commentaires.



Sierra Noble, une jeune violoniste métisse extraordinaire a prouvé que la préservation de la culture au moyen de la musique et de la chanson est l'un des plus puissants moyens d'expression personnelle.

Elle s'est exécutée lors du forum, pendant l'une des pauses santé.

La performance de cette jeune femme était envoûtante. Elle a charmé la foule par son énergie, ses compétences et les connaissances que lui ont transmises plusieurs des plus grand(e)s violonistes au Canada.

Le message, « Continuez de rêver. Ne renoncez jamais à vos rêves », était omniprésent durant sa performance.

Programmes à l'intention des familles

Les participant(e)s ont indiqué que tout traitement doit s'adresser à toute la famille y compris les femmes, les hommes et les enfants. Une participante a déclaré que les responsables des organismes de protection des enfants doivent être plus à l'écoute des familles et des couples et qu'ils doivent s'employer à trouver des moyens pour garder les familles ensemble. Le système

judiciaire doit aussi être plus ouvert à la perspective familiale et prévoir la réhabilitation de tous ses membres. Les programmes devraient inclure des moyens pour enseigner aux familles comment résoudre ensemble les problèmes, d'une façon non violente. On a aussi besoin de programmes spéciaux pour aider les familles dont certain(e)s des enfants souffrent du syndrome d'alcoolisme fœtal (ETCAF) et de d'autres troubles qui nécessitent des mesures de répit.

D'autres programmes familiaux devraient tenir compte de la situation des membres de la famille qui prodiguent des soins et prévoir le recours à la famille élargie plutôt que le placement dans des familles d'accueil, du besoin de financement accru pour les services offerts aux hommes commettant des actes de violence, des services de désintoxication en soutien à toute la famille et des programmes de compétences parentales adaptés aux besoins spécifiques des communautés autochtones.



Nunavut Sivuniksavut

Le Nunavut Sivuniksavut (NS) est un programme collégial unique d'une durée de huit mois, offert à Ottawa. Il est conçu à l'intention des jeunes Inuit(e)s du Nunavut intéressé(e)s par les études, la formation et les possibilités de carrières initiées par l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut et le nouveau gouvernement du Nunavut. Les étudiant(e)s du NS ont offert un spectacle de danse du tambour et de chant guttural devant un auditoire enthousiaste.

Anguti Johnston que l'on voit sur cette photo, est l'un des participants au programme NS.

Programmes particuliers à l'intention des Inuit(e)s

Les participant(e)s inuit(e)s ont participé à une rencontre restreinte pour examiner les questions relatives à leurs besoins particuliers. On a déterminé que le financement de programmes spécifiques aux Inuit(e)s pourrait aider à régler des problèmes tels que l'isolement géographique, la distance séparant les communautés et le coût élevé de la vie. On a aussi cerné le besoin d'un financement pluriannuel pour renforcer les infrastructures et les programmes et permettre l'élaboration de programmes de stratégies d'interventions efficaces à long terme.

On estime aussi qu'il faut modifier les comportements à l'égard de la violence, en demandant aux gens des communautés et aux hommes de participer à la recherche de solutions. La conception et la prestation de programmes devraient aussi respecter les principes de justice naturelle inuite et la justice réparatrice, avec emphase sur le rétablissement de la paix dans la famille.

Utilisation de pratiques traditionnelles dans les programmes

On croit que la prise en compte des pratiques traditionnelles et culturelles dans les programmes et services améliorerait l'accès aux programmes. Les femmes autochtones ont besoin de se sentir acceptées et de se reconnaître dans les programmes et services qui leur sont offerts.

Les programmes et services devraient s'inspirer des moyens traditionnels de lutte contre la violence comme le rôle des grand'mères, l'expulsion, le rôle des femmes et des hommes dans les relations, les femmes en tant que décisionnaires et partenaires égalitaires ainsi que les rôles complémentaires.

En outre, le recours à des enseignements tels que le partage, le respect et l'inclusion des engagements spirituels est considéré comme important. Le fait que les intervenant(e)s puissent parler et utiliser les langues autochtones contribuerait également à ce que les Autochtones s'intéressent davantage aux programmes et services. Il est aussi très important de pouvoir assurer des services de traduction convenables dans les langues autochtones.

Par ailleurs, on note un besoin de revitaliser l'enseignement culturel, particulièrement en ce qui trait aux compétences parentales. On propose l'adoption de programmes en développement de compétences parentales et de d'autres programmes tels que le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones, adaptés aux besoins des communautés autochtones et à leurs réalités spécifiques. On a aussi examiné la possibilité d'ouvrir un centre de rencontre pour parents et d'inaugurer une ligne téléphonique pour la prévention de la violence familiale.

Les participant(e)s ont aussi déclaré que les programmes doivent aller au delà de la simple sensibilisation à la violence faite aux femmes autochtones et qu'ils doivent conduire au rétablissement des valeurs culturelles et traditionnelles autochtones.

Les programmes devraient aussi inciter les jeunes à être fier(ère)s de leur culture et de leur patrimoine.

Programmes portant sur toutes les sortes de violence et Programmes pour victimes ayant subi des traumatismes

Les participant(e)s croient fermement que les programmes et services doivent couvrir toutes les formes de violence, de façon intégrée. On propose d'adopter une politique de « tolérance zéro » et de contribuer à la compréhension globale de la violence en donnant la description de toutes les sortes de violence. Les sortes de violence dont on ne parle pas souvent mais qui doivent faire partie des discussions comprennent la violence à l'égard des personnes bi-spirituelles, les abus faits aux aîné(e)s et la pornographie juvénile. Il est mentionné que l'on hésite parfois à reconnaître tant le problème que l'étendue de la violence faite aux femmes autochtones.

Programmes d'échange

Il a aussi été question des programmes d'échange. Les options proposées suggèrent des visites de fonctionnaires aux communautés et des échanges de visites entre communautés pour partager les réussites respectives.

Programmes de formation en milieu de travail

Il a été proposé d'utiliser le mentorat et la participation à des ateliers pour sensibiliser les nouveaux(elles) employé(e)s à la question de la violence faite aux femmes autochtones, particulièrement au début de leur emploi. La formation devrait être obligatoire et faire partie intégrante du plan de travail quotidien. Les partenaires au sein des entreprises privées auront aussi besoin de ressources nécessaires pour former leur personnel.

Développement économique

Des possibilités d'emploi accrues permettraient aux femmes autochtones de devenir plus autonomes et plus indépendantes financièrement. Le gouvernement devrait élargir les possibilités d'emplois pour les femmes vivant sur réserves et pourrait amorcer le processus en offrant des programmes de formation dans les réserves. Cela permettrait aux participantes de demeurer dans leurs communautés plutôt que d'avoir à déménager dans les centres urbains pour trouver du travail.

Conception du programme

Les participant(e)s ont convenu que les femmes autochtones peuvent énormément contribuer à la conception et à l'élaboration des programmes de lutte contre la violence et qu'elles doivent être mises à contribution, dès le début du processus. Certain(e)s participant(e)s pensent que tous(tes) les intervenant(e)s doivent participer au processus et non seulement les femmes autochtones. On a besoin d'approches holistiques d'interventions pour favoriser l'implication des communautés dans la conception et l'élaboration des programmes qui les concernent.

Accès

Moyens de transport

On a discuté du financement des déplacements sur et hors réserves. Le transport constitue un problème majeur dans les régions éloignées où il n'existe qu'un nombre limité de maisons d'hébergement et dans les centres urbains où les services de transport sont restreints. Il faut prévoir du financement pour permettre aux femmes de se rendre aux endroits où sont offerts les programmes et services et pour permettre aux conseillers(ères) de faire davantage de visites sur place pour rejoindre directement la clientèle.

Dissiper la crainte lors de divulgation de renseignements confidentiels

L'un des points qui est ressorti des réunions de tous les groupes de travail est le fait que les femmes n'utilisent pas les programmes et les services à cause de la honte associée à la violence familiale et la crainte d'être identifiées. Les participant(e)s ont convenu du besoin de dissiper chez les femmes la crainte de dénoncer en trouvant une façon de minimiser les conséquences négatives possibles y associées telles que la perte de leurs enfants et la séparation d'avec le conjoint. Des politiques et les programmes tenant compte de la honte et des conséquences négatives associées aux dénonciations contribueront à gagner la confiance des femmes et à leur fournir un milieu sécuritaire et confidentiel permettant d'accroître le recours aux programmes et aux services.

Vivre avec des limitations

Les femmes ayant des limitations éprouvent des difficultés particulières pour accéder aux services, à cause de la localisation de certain(e)s fournisseur(e)s de services. En raison de financement limité, il est difficile d'aider les fournisseur(e)s de services à rendre leurs services accessibles aux personnes ayant des limitations.

Financement

Il a été question de financement dans tous les groupes et pour tous les sujets discutés. Toutes les idées et toutes les propositions comportaient un volet financement. Un financement insuffisant empêche de développer un continuum de services pour les femmes autochtones et le grand public et d'agir sur le problème de la violence faite aux femmes autochtones.

Le financement actuellement disponible est un financement à court terme et exige la préparation de rapports longs et exigeants. En outre, le manque de souplesse des programmes ne permet pas de travailler à chacun des nombreux enjeux.

Le financement est difficile à obtenir parce que l'information concernant les diverses sources de financement n'est pas disponible, lorsque nécessaire. Par ailleurs, les fonds semblent répartis de façon inégale entre les groupes et les régions. Il y aurait lieu d'éliminer ces disparités et de revoir le financement de base qui ne permet que de fournir les services essentiels.

Il y aurait aussi lieu d'augmenter le financement disponible pour les initiatives de recherche. Le financement pluriannuel de la recherche faciliterait la participation des chercheurs(euses) autochtones et permettrait aux communautés d'explorer les enjeux pertinents pour elles.

En résumé, les gouvernements devraient accroître le niveau de financement et améliorer les politiques concernant la violence faite aux femmes autochtones. Les gouvernements devraient aussi faire preuve de transparence et rendre compte sur l'attribution des fonds.

Simplifier les processus gouvernementaux

Les participant(e)s ont mentionné que sept (7) ministères fédéraux fournissent actuellement des fonds pour lutter contre la violence familiale. Le fait que les organismes non-gouvernementaux et les fournisseur(e)s de services doivent présenter sept (7) demandes de financement, produire sept (7) rapports et subir sept (7) vérifications comptables représente un défi considérable. Un gouvernement fédéral soucieux d'exercer ses responsabilités financières devrait rendre disponible un processus intégré de demande et d'attribution de financement. Il devrait aussi normaliser les formulaires de demande et offrir des services de soutien technique.

Réseautage et Échange D'information

L'un des moyens qui, de l'avis des participant(e)s, permettrait de résoudre le problème d'accès, serait l'amélioration des programmes et services grâce à l'échange de renseignements et au réseautage. Internet a été identifié comme étant le meilleur moyen pour échanger les renseignements, grâce aux répertoires en ligne.



Bien que les rencontres en personne soient plus bénéfiques, le coût des déplacements représente un facteur important, particulièrement pour les personnes vivant dans des communautés éloignées. L'élaboration de programmes innovateurs inspirés des nouvelles technologies et des nouvelles façons de faire pourraient en faciliter l'accès. Par ailleurs, un solide réseau de femmes autochtones est indispensable au soutien mutuel et à l'échange d'information.

L'échange de renseignements permettrait d'identifier les provinces et territoires qui disposent des programmes les mieux adaptés aux réalités des Autochtones et permettrait aussi la mise en commun de pratiques exemplaires en matière de prévention de la violence.

La création d'un centre autochtone de renseignement sur la violence familiale est aussi considérée comme une solution valable, tout comme l'a été la création du centre de recherche sur la violence familiale lequel permet la production de données et de documents pertinents. À l'heure actuelle, les gens travaillent en vase clos malgré leurs intérêts communs. On a besoin d'intégrer les services et d'exercer un certain leadership dans l'établissement de réseaux, la détermination de leur mandat et leur utilisation.



Partenariats

Les participant(e)s estiment que l'on a besoin de développer de vastes partenariats pour travailler sur les enjeux complexes découlant de la violence faite aux femmes autochtones. Les partenaires ont besoin de savoir ce que chacun fait et quels sont les services offerts tels que : les services de police, les services dans les maisons d'hébergement, les services d'urgence, les services à l'enfance et à la famille et autres services. Tous ces partenaires doivent concevoir des méthodes d'interventions favorables et non menaçantes pour traiter de chacun des enjeux.

Il faudrait aussi adopter des approches interministérielles et inter-organismes pour favoriser des collaborations stratégiques efficaces et continues. Les gouvernements auraient avantage à remplacer leur approche restreinte par une approche globale. Des services techniques devraient être offerts à court terme, pour établir des relations entre les organismes locaux afin qu'ils puissent se concerter et atteindre des objectifs communs à long terme.

Cercles de parole

L'une des réalisations importantes des « cercles de parole » tenus pendant le forum sur la politique a été l'occasion donnée aux gestionnaires supérieur(e)s des gouvernements et aux dirigeant(e)s autochtones d'entendre directement de la bouche des femmes autochtones ce qu'elles avaient à dire et ce, dans un environnement non menaçant.

Les « cercles de parole » ont permis d'apprécier non seulement la riche diversité culturelle des femmes autochtones mais aussi leur situation géographique particulière et les questions de juridiction auxquelles elles sont confrontées. Les cercles de parole permettent à toutes les personnes de se faire entendre et facilitent l'interaction horizontale plutôt que linéaire.



Amélioration Des Infrastructures Et Renforcement Des Compétences

Renforcement des compétences

Capacité d'accéder aux programmes

Il faut élargir l'accès aux programmes en examinant et en améliorant les façons de présenter des demandes de financement et de soumettre des propositions d'initiatives. Il faut développer de nouveaux processus et réviser les lignes directrices pour améliorer l'accès aux programmes et aux services offerts aux communautés.

Compétences des communautés

Les communautés devraient évaluer leur capacité à cerner, à aborder et à travailler sur les enjeux découlant de la violence faite aux femmes autochtones. Le non-respect des ordonnances des tribunaux doit être interprété comme un problème de manque de compétences. Cet actuel manque de compétences met les femmes en danger. On demande aussi aux maisons d'hébergement d'offrir des services dépassant leur capacité et leur mandat.

Compétences des fournisseur(e)s de service

A cause de nombreuses raisons déjà évoquées, un grand nombre de fournisseur(e)s de services souffrent d'épuisement professionnel. Il faut s'assurer de donner de la formation aux nouveaux(elles) travailleur(euse)s qualifié(e)s et compétent(e)s et concevoir de nouvelles initiatives pour répondre à cette exigence. Des sessions de formation enseignant des compétences culturellement adaptées pourraient s'avérer l'un des moyens pour résoudre ce problème.

Un effort concerté visant à donner la formation pertinente à un éventail complet de fournisseur(e)s de service tels que la GRC, les travailleur(euse)s des maisons d'hébergement et les travailleur(euse)s sociaux pourrait permettre l'acquisition de compétences et le partage de connaissances.

Compétences en matière de recherche

Les recherches portant sur la violence faite aux femmes autochtones doit favoriser la participation des communautés de manière à leur permettre de connaître les ressources et d'accroître leurs capacités d'évaluation, de collecte de données et d'analyse pour effectuer leurs propres recherches.

Amélioration des infrastructures

Les participant(e)s ont souligné l'importance d'infrastructures adéquates dans la livraison de programmes essentiels. Il faut investir dans les infrastructures pour travailler de manière globale et inclusive sur le problème de la violence faite aux femmes autochtones.

Direction des femmes autochtones

Les participant(e)s ont parlé de la nécessité de créer une Direction des femmes autochtones pour coordonner le financement et les programmes et apporter un soutien professionnel et administratif aux organismes de femmes autochtones en lien avec les divers programmes. Cette direction pourrait assurer la coordination interministérielle des initiatives. Des coordonnateur(trice)s régionaux(ales) dans l'ensemble des provinces et territoires pourraient faire partie de cette direction et prendre charge des disparités régionales.

Cette direction pourrait aussi s'occuper d'une base de données centrale accessible aux femmes autochtones et leurs organismes, gérer un bureau central de ressources, aider à l'ouverture de maisons d'hébergement et être responsable des programmes ainsi que de la gestion globale des compétences.

Conseil de lutte contre la violence familiale

Il a aussi été suggéré de mettre sur pied un Conseil de lutte contre la violence familiale qui serait responsable d'évaluer et de coordonner les besoins. Ce groupe serait en mesure de défendre les droits, d'identifier les lacunes, d'échanger des renseignements et de proposer des stratégies. Un rôle supplémentaire pourrait être dévolu à un(e) protecteur(trice) des citoyen(enne)s responsable de traiter les plaintes et les appels en matière de financement.

Obstacles Systémiques

Biens immobiliers matrimoniaux

La question des droits relatifs aux biens immobiliers matrimoniaux représente actuellement un obstacle majeur sur réserves. Présentement, il n'existe pas sur réserves, de droits concernant les biens immobiliers matrimoniaux. Par conséquent, lorsque l'on met fin à une relation, la femme est obligée de quitter le foyer conjugal et la réserve.

Plusieurs femmes ne veulent pas quitter leurs foyers sur réserves car cela pourrait prendre plusieurs années pour les récupérer ou pour en trouver un autre. Souvent, la maison située sur réserve est la propriété du mari, du conjoint, de la communauté ou du gouvernement local. Les problèmes sont les mêmes dans les zones urbaines car une femme qui quitte un logement social est à risque de le perdre. Il serait nécessaire d'adopter des politiques visant à protéger les femmes contre la perte de leur domicile tant sur réserves, qu'hors réserves.

Juridictions

Les participant(e)s ont discuté des aspects de la disparité du financement sur et hors réserves, des sortes de programmes offerts dans les différentes provinces et des responsabilités des divers ministères gouvernementaux, en terme de juridiction. Il a été proposé que les programmes et services soient d'abord conçus et mis en oeuvre et que les questions de juridiction soient réglées par la suite. Le respect des gouvernements autonomes autochtones et l'aide pour la mise en place de tels gouvernements sont aussi considérés comme une solution à long terme pour régler les questions de juridiction. Des sessions de formation pour aider à transiger avec des représentant(e)s de diverses juridictions et la prestation de services de liaison entre les différentes administrations font partie des autres solutions proposées.

Lois, politiques et lignes directrices des programmes

On considère que les lignes directrices concernant les politiques et les programmes sont trop rigides et ne tiennent pas compte des réalités associées à la violence. Il faut baser les politiques et les lignes directrices sur un objectif unique lequel pourrait être défini dans une Loi sur la protection contre la violence familiale. Cette loi devrait englober toutes les sortes de violence et protéger le mieux-être de toutes les personnes. Elle porterait sur la prévention de la violence et sur les peines à accorder aux personnes qui commettent des actes violence.

Il faut modifier les comportements et les politiques. Des peines trop clémentes minimisent la gravité de la violence faite aux femmes. Le système de justice doit permettre l'emprisonnement des auteur(e)s d'actes de violence même si les prisons sont remplies. On ne peut pas continuer d'invoquer l'excuse du manque de place dans les prisons pour ne pas emprisonner les personnes qui commettent des actes de violence.

On a besoin qu'une loi spécifique reconnaisse le droit des femmes autochtones à la sécurité et à la protection. Il est nécessaire de développer une loi pouvant offrir des solutions de rechange à l'emprisonnement et prévoir le financement des interventions de guérison.

Les Autochtones devraient participer à l'élaboration et à la mise en oeuvre des politiques. Ces politiques devraient prévoir les compétences à donner aux personnes autochtones pour qu'elles puissent s'occuper d'elles-mêmes et de leurs communautés.

Il est proposé que l'on revoie les politiques fédérales, provinciales et territoriales afin d'assurer que les questions autochtones qui devraient y être abordées, soient choisies par les Autochtones. Il faudrait aussi que Santé Canada modifie ses politiques afin d'accorder plus d'importance aux processus de guérison plutôt qu'aux interventions à court terme.

Les gouvernements devraient aussi réviser les politiques et lignes directrices existantes pour s'assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la *Charte* et des droits internationaux. Dans le cas contraire, il faudrait y apporter les corrections nécessaires.

Recherche

Politiques en matière de recherche

Il serait souhaitable que les Premières Nations, les Inuit(e)s et les Métis(es) participent aux processus de recherche avec les chercheur(euse)s autochtones, pour toutes les initiatives portant sur la violence faite aux femmes autochtones. Les données devraient être ventilées selon les sexes et l'histoire orale devrait être acceptée comme forme valable de collecte de données, aux fins de recherche. On a discuté de la façon dont la recherche doit être effectuée et on a réfléchi sur les politiques à élaborer pour appuyer les initiatives de recherche. Des protocoles de consultation et de recherche devraient être mis en place, les suivis assurés au moyen de méthodologies de recherche communautaires et les communautés concernées devraient pouvoir bénéficier des résultats de ces recherches. Les principes d'éthique devraient être définis par des Autochtones et reflétés dans les politiques. Dans le cadre des initiatives de recherche, on a aussi fait appel aux notions de Prise en charge, Contrôle, Accès et Possession (PCAP), une appellation politique utilisée par les Autochtones pour souligner leur droit à l'autodétermination.

Les approches globales déterminant les mesures et les indicateurs à utiliser pour évaluer les résultats devraient aussi être culturellement adaptées. En outre, il y aurait lieu de faire des recherches pour déterminer la façon dont certaines questions influent sur les autres et pour en examiner les conséquences systémiques.

Initiatives en matière de recherche

Les participant(e)s ont énoncé le besoin de faire davantage de recherches quantitatives pertinentes sur les femmes autochtones et sur les enjeux en violence de manière à obtenir des données spécifiques sur différents groupes de populations, sur différentes sortes de violence ainsi que sur les programmes et politiques nécessaires pour répondre à cette violence. On a aussi besoin de statistiques régionales pour justifier une augmentation du financement.

Les questions de recherche proposées sont les suivantes :

- Quelles sont les stratégies auxquelles ont recours les femmes autochtones pour faire face à toutes les formes de violence qui se produisent dans leur vie?
- Quelles sont les pratiques exemplaires auxquelles ont recours les organismes de femmes autochtones et les autres organismes autochtones?
- Quels sont les effets à long terme de la violence sur les enfants autochtones, la santé, les résultats scolaires, les cycles de violence et les relations futures?

D'autres initiatives de recherche pourraient inclure :

- Un inventaire des programmes et stratégies et l'évaluation de leur efficacité;
- Des recherches portant sur les auteur(e)s d'actes de violence;

-
- De la recherche générale en matière de prévention;
 - Des programmes de recherche pour les hommes afin de comprendre l'origine de leur violence;
 - De la recherche particulière sur les droits aux biens immobiliers matrimoniaux;
 - Une analyse des résultats d'initiatives de recherche existants pour déterminer les lacunes en matière de recherche;
 - La violence raciale par opposition à la violence familiale;
 - Une analyse de l'incidence des décisions en matière de financement sur les femmes autochtones;
 - Les politiques de logement sur réserves, partout au Canada;
 - Les facteurs contribuant à la violence.

Utilisation des connaissances issues de la recherche

Toutes les initiatives de recherche doivent donner des résultats clairs et précis qui profiteront aux communautés. Il faut établir des protocoles pour s'assurer que les intervenant(e)s soient au courant des buts de la recherche et de la façon dont les résultats seront utilisés. De plus, l'élaboration de politiques et de programmes devraient s'inspirer des résultats émanant des excellentes recherches.

Coordination de la recherche et partage de ses résultats

Il faudrait trouver un moyen efficace pour coordonner et diffuser l'information et les résultats des recherches, comme la création d'un centre de renseignements sur la recherche ou un centre d'excellence sur toutes formes de violence vécues par ou perpétrées sur des Autochtones lequel serait conçu et administré par des Autochtones. Le centre de renseignements pourrait aussi servir de centre de ressources familiales.

Une autre suggestion portait sur la création d'un poste de « délégué tribal » qui réviserait et établirait les protocoles de recherche et examinerait les politiques et programmes à l'intention des femmes autochtones, tout en assurant leur existence.

Les résultats de recherche doivent être publiés dans une langue comprise par les communautés, leurs dirigeant(e)s et tous les niveaux de gouvernement.

On a également proposé qu'un Conseil consultatif autochtone ou un Comité de coordination de la recherche favorise les partenariats en matière de recherche, y compris ceux entre les établissements d'enseignement et les organismes autochtones.

Poursuivre Le Dialogue

Le forum sur la politique a constitué un bon point de départ pour poursuivre cet important dialogue. On a jugé approprié que les discussions portant sur la planification et la mise en œuvre se fassent avec les communautés. Des consultations sur l'incidence des lois et des mesures législatives sur les femmes autochtones doivent avoir lieu avec des Autochtones et ce, bien avant leur adoption. Puisqu'il n'y a actuellement pas assez de personnes compétentes en la matière pour discuter des solutions dont elles ont besoin, les femmes autochtones pourraient assumer des fonctions consultatives au sein des unités de politiques afin de s'assurer que

l'inclusion, la pertinence et responsabilisation y soient reflétées de façon réaliste. Il faut faire part des pratiques exemplaires, des lacunes dans les services existants et des politiques efficaces dont on a besoin pour amorcer un dialogue sérieux sur la violence faite aux femmes autochtones, aux ministres du Cabinet.

Volonté politique

Les participant(e)s ont la ferme conviction que sans volonté politique, on ne pourra résoudre le problème de la violence faite aux femmes autochtones. Les politicien(enne)s doivent comprendre les enjeux et pouvoir se substituer aux Autochtones, pour que l'on puisse faire des progrès. Il faut aussi échanger les renseignements disponibles à tous niveaux afin que le problème de la violence faite aux femmes autochtones fasse partie des programmes de tous(toutes) les politicien(enne)s, peu importe que ces personnes exercent leurs activités au niveau autochtone, national, provincial, territorial, municipal ou tribal. Il faut aussi encourager les femmes à s'impliquer en politique pour assurer que leur point de vue soit entendu et pris en considération dans tous les enjeux associés à la violence.

Mot de la fin

Honorable Charles Dent, Ministre Responsable de la Condition Féminine, T.-N.-O.



Le ministre Dent a remercié tous les organismes de femmes ayant contribué à faire de ce forum une réalité. Il a aussi remercié les participant(e)s d'avoir uni leurs forces pour choisir cet enjeu comme priorité. Le ministre Dent a déclaré que bien que les ministres responsables de la condition féminine se soient engagé(e)s à faire avancer cet enjeu, cette responsabilité incombe aussi à tous les ministères des gouvernements, à tous les niveaux. Il se dit d'avis qu'il faut d'abord modifier les comportements sociétaux avant que des résultats puissent être obtenus.

Aucun changement ne se produira, à moins que les stratégies soient axées sur les communautés et accessibles aux communautés. Il a encouragé les organismes de femmes à continuer de surveiller le gouvernement pour s'assurer que l'on accorde à cet enjeu toute l'attention qu'il mérite. Il s'est engagé à partager les résultats de cette rencontre avec ses collègues responsables de la condition féminine au sein de tous les gouvernements et à poursuivre la discussion.

Le ministre Dent reconnaît qu'un changement sociétal ne peut se faire rapidement et il demande que tout le monde fasse preuve de patience tout en continuant à travailler intensivement. Il a mis l'emphase sur le fait que le travail de prévention auprès des jeunes est essentiel à la résolution du problème. Il a ajouté qu'il faut augmenter tant les services

culturellement adaptés offerts aux communautés que la formation et le soutien pour les travailleur(euse)s de première ligne. Des approches uniformes sont inefficaces et les programmes et services doivent être adaptés aux besoins des régions et des communautés.

*Nunavut Sivuniksavut – étudiante au NS,
Rebecca Sammurtok du Chesterfield Inlet
se joint à Corenna Nuyalia, en
préparation pour le chant guttural.*



Conclusion

Les participant(e)s ont reçu un formulaire d'évaluation à remplir et à soumettre à la fin des deux (2) jours. Dans l'ensemble, ils(elles) se sont dit(e)s satisfait(e)s du forum, surtout parce qu'il a eu lieu. Ils(elles) espèrent que suite aux discussions, des mesures seront prises et que des progrès seront faits. On a aussi exprimé le souhait que ce forum ne soit pas un événement isolé mais que d'autres forums, conférences ou consultations aient lieu pour partager les résultats ainsi que les mesures prises pour réduire la violence et améliorer la situation des femmes autochtones.

De nombreux commentaires ont porté sur la difficulté de tenter de régler un problème aussi complexe en deux (2) jours. On considère le forum comme étant un bon point de départ. Dans une perspective de développement de réseaux, les participant(e)s ont apprécié pouvoir échanger avec les nombreux(euses) intervenant(e)s qui travaillent à mettre fin à la violence faite aux femmes autochtones. Les compétences diversifiées des conférencier(ère)s et la qualité de leurs présentations ont été remarquées. Les sujets des réunions en petits groupes ont aussi été très bien reçus.

Ce document sera utilisé pour discussions lors du forum fédéral/provincial/territorial des ministres responsables de la condition féminine qui aura lieu en octobre 2006.

ANNEXE A

FORUM SUR LA POLITIQUE CONCERNANT LES FEMMES AUTOCHTONES ET LA VIOLENCE :
BÂTIR DES FAMILLES ET DES COLLECTIVITÉS EN SÉCURITÉ ET EN SANTÉ
Centre des congrès d'Ottawa
LES 27 ET 28 MARS 2006

ORDRE DU JOUR

JOUR 1 : LE LUNDI 27 MARS 2006

7 h 30	Inscription	Foyer de la Salle de la Capitale
7 h 30	Petit déjeuner-buffet	Corridor de la Salle de la Capitale
8 h 30	Cérémonies d'ouverture Groupe de joueuses de tambour à main de Minwaashin Lodge	Salle de la Capitale 3/4/5b
	Mots de bienvenue Aînées – Annie Ste. Georges (Algonquin) et Annie Napayok (Inuit)	Salle de la Capitale 3/4/5b
9 h	Mot de bienvenue Coprésidente fédérale – L'honorable Beverley Oda Ministre du Patrimoine canadien et de la Condition féminine	Salle de la Capitale 3/4/5b
9 h 15	Aperçu du forum sur la politique Animatrice et animateur du forum – Sharon Visitor et Mathieu Courchene	Salle de la Capitale 3/4/5b

Domaine de recherche - SENSIBILISATION

9 h 30	Séance plénière – Exposés d'expertes ou d'experts – Sensibilisation Des expertes ou experts présenteront un aperçu du sujet de la sensibilisation et de ses rapports avec la question de la violence faite aux femmes autochtones, cela afin de renseigner les participantes et les participants et de susciter un examen plus approfondi du sujet au cours des réunions en petits groupes. <i>Expertes et experts : D' Maggie Hodgson, Doug Cuthand, Justice Alexina Kublu</i>	Salle de la Capitale 3/4/5b
10 h 20	Pause santé	Corridor de la Salle de la Capitale
10 h 45	Réunions en petit groupes – Sensibilisation Salle de conférence exécutive (Niveau supérieur) Les participantes et les participants auront la possibilité d'élaborer des stratégies et d'examiner des initiatives de nature à accroître la sensibilisation au fait que la violence à l'endroit des femmes autochtones est une question distincte et complexe qu'il faut comprendre et résoudre.	Salle de la Capitale 3/4/5b, 1a, 2a, 6a

12 h	Déjeuner-buffet	Corridor de la Salle de la Capitale
13 h	Danse de guérison Sierra Noble, gigueuse et violoneuse métisse, et accompagnateur Danny Flett	Salle de la Capitale 3/4/5b

Domaine de recherche – ACCÈS AUX PROGRAMMES ET AUX SERVICES
--

13 h 30	Séance plénière – exposés d’expertes	Salle de la Capitale 3/4/5b
	<p>– Accès aux Programmes et aux Services Des expertes ou experts du domaine de l’accès présenteront leurs idées sur le sujet afin de mieux renseigner les participantes et les participants avant l’étude du sujet au cours des réunions en petits groupes. <i>Expertes</i> : Bronwyn Shoush, Prudence Hannis, France Robertson</p>	
14 h 30	Réunions en petits groupes	Salle de la Capitale 3/4/5b, 1a, 2a, 6a
	<p>– Accès aux Programmes et aux Services – Salle de conférence exécutive (Niveau supérieur) Les participantes et les participants examineront les questions actuelles concernant l’accès, en s’efforçant de trouver, au moyen d’un remue-méninges, des solutions et stratégies possibles, lesquelles permettront d’accroître les possibilités pour les femmes autochtones d’avoir accès aux programmes et aux services dont elles ont besoin.</p> <p>Pause santé</p>	
16 h	Récapitulation du jour 1 et aperçu du jour 2	Salle de la Capitale 3/4/5b
	Animatrice et animateur du forum – Sharon Visitor et Mathieu Courchene	

De 16 h 30 à 18 h 30

Foire d’information et réception

Centre des congrès d’Ottawa
Salle de la Capitale

La foire d’information a pour but de permettre de partager les pratiques exemplaires et l’expertise dans le domaine de la violence faite aux femmes autochtones. Elle comprendra environ 16 kiosques. Chaque kiosque présentera des projets – financés par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux – qui portent sur la violence à l’endroit des femmes autochtones et ont déjà donné des résultats positifs.

JOUR 2 : LE MARDI 28 MARS 2006

7 h 30 **Petit déjeuner-buffet** *Corridor de la Salle de la Capitale*

8 h 30 **Ouverture et aperçu de la journée** *Salle de la Capitale 3/4/5b*
Animatrice et animateur du forum – Sharon Visitor et Mathieu Courchene

Domaine de recherche – AMÉLIORATION DES POLITIQUES ET DES PROGRAMMES

8 h 45 **Séance plénière – Exposés d’expertes** *Salle de la Capitale 3/4/5b*

– Amélioration des Politiques et des Programmes

Des expertes ou experts examineront les lacunes existantes en matière de politiques et présenteront leurs idées sur le genre de politiques et de programmes dont on a besoin et sur la façon dont celles-ci auront des répercussions positives sur la réduction du nombre de cas de violence faite aux femmes autochtones.

Expertes : Jacqueline Agtuca (E.U.), Debbie Chiodo, Sheila Swasson,

9 h 45 **Réunions en petits groupes** *Salle de la Capitale 3/4/5b, 1a, 2a, 6a*

– Amélioration des Politiques et des Programmes – Partie I **Salle de conférence exécutive (Niveau supérieur)**

Les participantes et participants auront la possibilité d’exprimer leurs points de vue sur la façon dont les politiques et programmes actuels abordent la question de la violence faite aux femmes autochtones, sur les politiques et programmes nouveaux dont on a besoin et sur la façon dont les politiques et programmes existants pourraient être améliorés, renforcés ou modifiés.

Pause santé

Réunions en petits groupes *Salle de la Capitale 3/4/5b, 1a, 2a, 6a*

– Amélioration des Politiques et des Programmes – Partie II **Salle de conférence exécutive (Niveau supérieur)**

Les participantes et participants se concentreront sur la recherche de solutions en continuant à examiner quels sont les politiques et programmes nouveaux dont on a besoin et la façon dont les politiques et programmes existants pourraient être améliorés, renforcés ou modifiés.

12 h 15 **Déjeuner-buffet** *Corridor de la Salle de la Capitale*

13 h 30 **Célébration culturelle** *Salle de la Capitale 3/4/5b*
Chanteuses gutturales inuites, Nunavut Sivuniksavut

ANNEXE B
LISTE DES PARTICIPANTES ET DES PARTICIPANTS

NOM	ORGANIZATION	PROVINCE
TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR		
Banfield, Myrtle	St. John's Native Friendship Centre	Terre-Neuve-et-Labrador
Drew, Kelly	Conne River Health & Social Services (MIAWPUKEK First Nations)	Terre-Neuve-et-Labrador
George, Dorothy	Newfoundland Native Women's Association	Terre-Neuve-et-Labrador
Nochasak, Zippie	Nunatsiavut Government	Terre-Neuve-et-Labrador
Nui, Mary Anne	Mushuau Inni First Nations	Terre-Neuve-et-Labrador
Turnbull, Christa	Labrador Métis Nations	Terre-Neuve-et-Labrador
Wolfrey, Charlotte	Nunatsiavut Health & Social Development	Terre-Neuve-et-Labrador
Leamon, Luanne	Women's Policy Office, Government of Newfoundland & Labrador	Terre-Neuve-et-Labrador
MacLellan, Heather	Women's Policy Office, Government of Newfoundland & Labrador	Terre-Neuve-et-Labrador
Wall, Mona	Violence Prevention Initiative, Women's Policy Office, Government of Newfoundland & Labrador	Terre-Neuve-et-Labrador
ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD		
O'Brien, Sharon	Aboriginal Women's Association of PEI	île du Prince-Édouard
Sark, Roseanne	MCPEI / AWA	île du Prince-Édouard
Martin, Faye M.	Interministerial Women's Secretariat, Prov. Of PEI	île du Prince-Édouard
Shea, Hon. Gail	Minister Responsible for the Status of Women	île du Prince-Édouard
NOUVELLE-ÉCOSSE		
Clarke, Shirley	Glooscap First Nation	Nouvelle-Écosse
Gloade, Clara	N.S. Native Women's Association	Nouvelle-Écosse
Marshall, Paula	Mi'kmaw Legal Support	Nouvelle-Écosse
Robinson, Chief Deborah	Acadia First Nation	Nouvelle-Écosse
Tracey, Brenda	Tripartite Forum	Nouvelle-Écosse
MacLean, Jean	Mi'Kmaw Family & Children's Services of NS	Nouvelle-Écosse

NOM	ORGANIZATION	PROVINCE
Moore, Denise	NS Advisory Council on the Status of Women	Nouvelle-Écosse
Neumann, Brigitte	NS Advisory Council on the Status of Women	Nouvelle-Écosse
Power, Sonia	NS Advisory Council on the Status of Women	Nouvelle-Écosse
NOUVEAU-BRUNSWICK		
Augustine, Christine	Advisory Council on the Status of Women	Nouveau-Brunswick
Brooks, Genine	St. Mary's First Nation	Nouveau-Brunswick
Coburn, Elizabeth	NB Native Women's Council	Nouveau-Brunswick
Levi, Ruth	Mawiw Council	Nouveau-Brunswick
McBride, Natalie	Gignoo Transition House	Nouveau-Brunswick
Melanson, Rosella	Advisory Council on the Status of Women	Nouveau-Brunswick
Sanifas, Tamara	Fredericton Native Friendship Centre	Nouveau-Brunswick
Dubé, Norma	Women's Issues Branch, Executive Council Office	Nouveau-Brunswick
Macies, Anne	Dept. of Intergovernmental & International Relations	Nouveau-Brunswick
Malone Currie, Marg	Women's Issues Branch, Executive Council Office	Nouveau-Brunswick
Paul, Krista	Aboriginal Affairs Secretariat	Nouveau-Brunswick
QUÉBEC		
Cloutier, Édith	Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec inc.	Québec
Basile, Sylvie	Conseil des Innu de Ekuanitshit, Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador	Québec
Gabriel, Ellen	Femme autochtone du Québec inc.	Québec
Guay, Nathalie Nika	Maison d'hébergement Missinak	Québec
Larose, Danielle	Ligne Kue	Québec
Malec, Angélique	Cercle de femmes autochtones, Maison d'hébergement Missinak	Québec
Nanipou, Maria-Louise	Ligne Kue	Québec
Riverin, Annik	Ligne Kue	Québec
Robertson, France	Femmes Autochtones du Québec inc.	Québec / Conférencière

NOM	ORGANIZATION	PROVINCE
Swasson, Sheila		Québec / Conférencière
Audette, Michèle	Secrétariat à la condition féminine	Québec
Beaudoin, Pierrette	Secrétariat aux affaires autochtones	Québec
Bérubé, Martine	Ministère de la Justice	Québec
Cadrin, Hélène	Secrétariat à la condition féminine	Québec
Niquette, Sophie	Secrétariat à la condition féminine	Québec
Pelchat, Christiane	Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine	Québec
Prégent, Jacques	Ministère de la Justice	Québec
Racine, Anne	Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes	Québec
Rosebush, Natalie	Ministère de la Santé et des Services sociaux	Québec
Savard, Nathalie	Ministre de la Sécurité publique	Québec
Théberge, Carole	Ministre, Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine	Québec
ONTARIO		
Alisch, Cathy	Ontario Métis Aboriginal Association	Ontario
Antone, Deborah	Association of Iroquois and Allied Indians	Ontario
Baibomcowai-Dell, Lillian	Chiefs of Ontario	Ontario
Brant, Holly	Red Cedars Shelter, Association of Iroquois and Allied Indians	Ontario
Elliott, Germaine	Ontario Métis Aboriginal Association	Ontario
Ense, Linda	Ontario Native Women's Association	Ontario
Fiddler, Touchan	Nishnawbe Aski Nation	Ontario
Goodchild Southwind, Melanie	Nishnawbe Aski Nation	Ontario
Hamilton, Ann	Ontario Native Women's Association	Ontario
Henry, Doris	Ganohkwasra Family Assault Support Services	Ontario
Hill, Jessica	Ontario Federation of Indian Friendship Centres	Ontario
Johnson, Chief Pam	Grand Council Treaty #3	Ontario
Ledger, Sally	Ontario Native Women's Association	Ontario
Mandamin, Josephine	Ontario Native Women's Association	Ontario

NOM	ORGANIZATION	PROVINCE
Maracle, Sylvia	Ontario Federation of Indian Friendship Centres	Ontario
Morrisseau , Calvin	Grand Council Treaty #3	Ontario
Powley, Evelyn	Métis Nation of Ontario	Ontario
St. Jules, Donna	Ontario Métis Aboriginal Association	Ontario
Stonefish, Geoff	Chiefs of Ontario	Ontario
Swan, Terry	Ontario Federation of Indian Friendship Centres	Ontario
Wynne, Dorothy	Ontario Native Women's Association	Ontario
Cooney, Jennifer	Ministry of Community & Social Services, Community Services Bureau	Ontario
Hahn, Sarah	Ontario Women's Directorate	Ontario
Harding, Michèle	Aboriginal Healing & Wellness Strategy, Ministry of Community & Social Services	Ontario
Hastie, Sue	Ontario Women's Directorate	Ontario
Kane, Barbara	Ministry of the Attorney General	Ontario
Saroyan, Sabine	Ministry of Children & Youth Services	Ontario
Seaby, Susan	Ontario Women's Directorate	Ontario
Waddell, Delaney	Ontario Secretariat for Aboriginal Affairs	Ontario
MANITOBA		
Bruce, Lucille	Native Womens' Transition Centre Inc.	Manitoba
Harasemiw, Nancy	First Nation Healing Centre	Manitoba
Morrisseau-Sinclair, Katherine	Mother of Red Nation Women's Council of Manitoba Inc.	Manitoba
Thompson, Lucille	Métis Women of Manitoba	Manitoba
Brockington, Eleanor	Aboriginal & Northern Affairs	Manitoba
Huffmam, Donna	Women's Directorate, Manitoba Labour and Immigration	Manitoba
McBee, Jane	Women's Directorate, Manitoba Labour and Immigration	Manitoba
Spyropoulos, Yvonne	Family Violence Prevention Program	Manitoba

NOM	ORGANIZATION	PROVINCE
SASKATCHEWAN		
Beaudin, Erica	SK First Nations Women's Commission	Saskatchewan
Opikokew, Sandra	Saskatchewan Aboriginal Women's Circle	Saskatchewan
Hughes, Judy	Saskatchewan Aboriginal Women's Circle	Saskatchewan
Lafontaine, Trish	SK First Nations & Métis Relations	Saskatchewan
Neilsen, Leslie	Status of Women Office, Saskatchewan Labour	Saskatchewan
ALBERTA		
Barthel, Susan	Métis Settlements General Council	Alberta
Hunter, Jori	Métis Nation of Alberta	Alberta
Laboucan, Chief Rose C.	Treaty 8 First Nations of Alberta	Alberta
Poirier, Staci	Alberta Native Friendship Centres Association	Alberta
Reid, Alice	Aboriginal Advisory Committee on Family Violence (Children's Services)	Alberta
Reimer, Jan	Alberta Council of Women's Shelters	Alberta
Sam , Dorothy	Eagle's Nest Stoney Family Shelter	Alberta
Stanley Venne, Muriel	Institute for the Advancement of Aboriginal Women	Alberta
Thompson, Winston	Awo Taan Native Women's Shelter	Alberta
Collier, Heather	International and Intergovernmental Affairs	Alberta
Dunnigan, Cynthia	Dept. of Aboriginal Affairs & Northern Development	Alberta
Joy, Wendy	Alberta Community Development	Alberta
Lawrence, LindaFay	Province of Alberta, Children's Services	Alberta
Orr, Fay	Deputy Minister, Alberta Community Development	Alberta
Riddle, Marie	Alberta Community Development	Alberta
Sekela, Michael J.	R.C.M.P.	Alberta
Shoush, Bronwyn	Aboriginal Justice Initiatives, Alberta Solicitor General and Public Security	Alberta / Speaker
COLOMBIE-BRITANNIQUE		
Coles Hillary, Eva	Ktunaxa Kinbasket Child and Family	Colombie-Britannique

NOM	ORGANIZATION	PROVINCE
	Services	
Erickson, Mavis A.	Wagstaffe, Gosh & Co.	Colombie-Britannique
Fossella, Joyce	Warriors Against Violence Society	Colombie-Britannique
McIvor, Sharon D.		Colombie-Britannique
Munro, Adrienne	Métis Women's Secretariat	Colombie-Britannique
Pascoe, Anita	Pacific Association of First Nations Women	Colombie-Britannique
Pierre, Chief Sophie	Ktunaxa-Kinbasket Tribal Council	Colombie-Britannique
Rivers, Leonie B.	British Columbia Native Women's Society	Colombie-Britannique
Syverson, Lauren	Women's and Seniors' Policy Branch, Ministry of Community Services	Colombie-Britannique
Walman, Barbara	Assistant Deputy Minister Women's, Seniors' and Community Services	Colombie-Britannique
Wynn, Sheila Dr.	Ministry of Community Services	Colombie-Britannique
NUNAVUT		
Alookee, Anaoyuk	Qullit Nunavut Status Council of Women	Nunavut
Aylward, Joyce	Qullit Nunavut Status Council of Women	Nunavut
Isnor, Alice	Community Wellness Centre	Nunavut
Napayok, Annie	Qullit Nunavut Status Council of Women	Nunavut
Ootoowak, Hazel	Nunavut Tunngavik Incorporated	Nunavut
Paquette, Debbie	Baffin Region Agvvik Society	Nunavut
Doherty, Maureen	Women's Initiatives, Dept. of Health and Social Services	Nunavut
Kublu, Alexina	Justice of the Peace Program	Nunavut / Conférencière
Melanson, Pauline	RCMP Iqaluit	Nunavut
TERRITOIRES DU NORD-OUEST		
Argue, Marsha	Status of Women Council - NWT	Territoires du Nord-Ouest
Besarra, Leila	Status of Women Council - NWT	Territoires du Nord-Ouest
Biscaye, Elizabeth (Sabet)	Status of Women Council - NWT	Territoires du Nord-Ouest
Gargan, Lena	Native Women's Association of the NWT	Territoires du Nord-Ouest

NOM	ORGANIZATION	PROVINCE
Heron-Herbert, Sue	Status of Women Council - NWT	Territoires du Nord-Ouest
Kasook, Ann	Status of Women Council - NWT	Territoires du Nord-Ouest
Lamouelle, Patricia	Status of Women Council - NWT	Territoires du Nord-Ouest
McNeely, Alphonsine	Status of Women Council - NWT	Territoires du Nord-Ouest
Moses, Lorayne	Status of Women Council - NWT	Territoires du Nord-Ouest
Sharpe-Staples, Gerri	Status of Women Council - NWT	Territoires du Nord-Ouest
Speakman, Marie	Native Women's Association of the NWT	Territoires du Nord-Ouest
Villeneuve, Terry	Native Women's Association of the NWT	Territoires du Nord-Ouest
Dent, Hon. Charles	Minister Responsible for the Status of Women, Minister of Education, Culture and Employment, and Minister Responsible for the Workers' Compensation Board	Territoires du Nord-Ouest
Norwegian, Bertha	Government of the Northwest Territories	Territoires du Nord-Ouest
YUKON		
Kassi, Norma	Whitehorse Aboriginal Women's Circle	Yukon
Maje Raider, Ann	Liard Aboriginal Women's Society	Yukon
Clark, Sheila	Government of Yukon	Yukon
Simonot, Margot	Women's Directorate	Yukon
Taylor, Hon. Elaine	Deputy Premier, Minister responsible for Public Service Commission, Minister of Tourism and Culture, Minister responsible for Women's Directorate, Government of Yukon	Yukon
Taylor, Kelli	Women's Directorate, Yukon Government	Yukon
Trudeau, Harley	Government of Yukon	Yukon
CANADA		
Abbott, Lisa	Native Women's Association of Canada	Canada
Barnes, Chief Angie	Assembly of First Nations, Women's Council	Canada
Decontie, Lindsey	National Aboriginal Circle - NACAFV	Canada
Della-Picca, Roberta	Odawa Native Friendship Centre	Canada

NOM	ORGANIZATION	PROVINCE
Dickson, Jennifer	Pauktuutit Inuit Women of Canada	Canada
Dinsdale, Peter	National Association of Friendship Centres	Canada
Dopler, Tania	Wabano Centre for Aboriginal Health	Canada
Enuaraq, Sipporah	Pauktuutit Inuit Women of Canada	Canada
Fisher, Allison	Waband Centre for Aboriginal Health	Canada
Frawley-Henry, Marie	Assembly of First Nations, Women's Council	Canada
Gay, Alfred J.	National Association of Friendship Centres	Canada
Komaksiutiksak, Ulike	Pauktuutit Inuit Women of Canada	Canada
Lamborn, Jennifer	Native Women's Association of Canada	Canada
Leadbeater, Jenny	Minwaashin Lodge	Canada
Lewis, Sherry	Native Women's Association of Canada	Canada
McGregor, Verna	National Aboriginal Circle - NACAFV	Canada
McHugh, Kathleen	Assembly of First Nations, Women's Council	Canada
Ménard, Ginette	Centre WAGE	Canada
Naqitaruik, Leesie	Pauktuutit Inuit Women of Canada	Canada
Olson Harper, Anita	Native Women's Association of Canada	Canada
Paniaq, Melanie	Pauktuutit Inuit Women of Canada	Canada
Rodes-Wright, Jina	Congress of Aboriginal Peoples	Canada
Schuyler, Karen	Native Women's Association of Canada	Canada
Smith St-Georges, Annie	Centre WAGE	Canada
Villeneuve, Terry	Assembly of First Nations, Women's Council	Canada
Williams, Andrea J.	Native Women's Association of Canada	Canada
Wolski, Erin	Native Women's Association of Canada	Canada
Allen, David	Agence de santé publique du Canada	Canada
Cameron, Lorraine	Condition féminine Canada	Canada
Carroll, Vanessa	Affaires Indiennes et du Nord	Canada

NOM	ORGANIZATION	PROVINCE
	Canada	
Claxton, Jackie	Condition féminine Canada	Canada
Cuillierrier, Shirley	GRC	Canada
Day, Linda	Aboriginal Women's Health and Healing Research Group	Canada
Deen, Saajida	Patrimoine canadien	Canada
Dixon, Lisa	Affaires Indiennes et du Nord Canada	Canada
Drent, Elizabeth	Bureau du Conseil privé	Canada
Edwards, Teresa	Condition féminine Canada	Canada
Fournier, Kathryn	Affaires Indiennes et du Nord Canada	Canada
Goodman, Helen	GRC	Canada
Gunville, Louise	Condition féminine Canada	Canada
Ievers, Florence	Condition féminine Canada	Canada
Johnson, Ellisa	Santé Canada	Canada
Karman, Zeynep	Condition féminine Canada	Canada
King, Holly	Affaires Indiennes et du Nord Canada	Canada
Kutchaw-Polak, Kelly	Justice Canada	Canada
Lamontagne, Colleen	Condition féminine Canada	Canada
Lavergne, Valerie	Condition féminine Canada	Canada
Leclerc, Huguette	Condition féminine Canada	Canada
Lefèbvre, Nadine	Condition féminine Canada	Canada
Lem , Camille	Santé Canada	Canada
Lemay, Vincent	Condition féminine Canada	Canada
Logue, Elizabeth	Bureau du Conseil privé	Canada
Magnan, Louise	Condition féminine Canada	Canada
McIntosh, Margaret	Justice Canada	Canada
McLachlan, Patricia L.	Condition féminine Canada	Canada
Miller, Kirsten	Affaires Indiennes et du Nord Canada	Canada
Montizambert, Lucinda	Condition féminine Canada	Canada
Neves, Janet	Société canadienne d'hypothèque et de logement	Canada

NOM	ORGANIZATION	PROVINCE
Ogrodnik, Lucie	Statistique Canada	Canada
Olney, Marie	Condition féminine Canada	Canada
Robinson, Matt	Affaires Indiennes et du Nord Canada	Canada
Sanderson, Elizabeth	Justice Canada	Canada
Sauriol, Monique Lucie	Affaires Indiennes et du Nord Canada	Canada
Simon, Paula	Condition féminine Canada	Canada
Sims-Jones, Nicki	Santé Canada	Canada
Sokoluk, Lori	Condition féminine Canada	Canada
Stewart, Susan	Sécurité publique et de la Protection civile du Canada	Canada
Sutton, Mary-Lou	Condition féminine Canada	Canada
Thomas, Viola	Condition féminine Canada	Canada
Waugh, Nanci Jean	Condition féminine Canada	Canada
Wilson, Martha	Condition féminine Canada	Canada
Agtuca, Jacqueline	Clan Star Inc.	Conférencière
Chiodo, Debbie	CAMH Centre for Prevention Science	Conférencière
Cuthand, Doug	Journaliste et rédactrice	Conférencière
Hannis, Prudence	Recherchiste et rédactrice	Conférencière
Hodgson, Dr. Maggie	Conseillère, Résolution des questions des pensionnats indiens Canada	Conférencière

ANNEXE C
KIOSQUES D'INFORMATION ET PRATIQUES EXEMPLAIRES

TITRE ET FORMAT	NOM ET SITE WEB	CONTACT
TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR		
Violence Prevention Initiative (bookmark)	Government of Newfoundland and Labrador Public Relations and Research Coordinator http://www.gov.nf.ca/vpi/	ArlenePenney@gov.nl.ca (709) 729-2992
Violence Prevention Initiative List of Publications and Reports (html and pdf)	Government of Newfoundland and Labrador Public Relations and Research Coordinator http://www.gov.nf.ca/vpi/publications.html	ArlenePenney@gov.nl.ca (709) 729-2992
Celebrating Diversity Respecting Differences (brochure)	Government of Newfoundland and Labrador Women's Policy Office http://www.exec.gov.nl.ca/exec/wpo/	WPO@gov.nl.ca (709) 729-5009
"The Path to the Good Life for Aboriginal Women" (report)	Government of Newfoundland and Labrador Women's Policy Office http://www.exec.gov.nl.ca/exec/WPO/eng/publications/pathgoodlife2006.pdf	WPO@gov.nl.ca (709) 729-5009
ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD		
Various On-Line Resources (links)	Government of P.E.I. Interministerial Women's Secretariat http://www.gov.pe.ca/tpw/iws-info/index.php3	fmmartin@gov.pe.ca (902) 368-5557
Police Response to Domestic Violence – A Provincial Overview August 2005 (pdf report)	Government of P.E.I. Health and Social Services http://www.gov.pe.ca/photos/original/hss_policerespo.pdf	rmbrown@gov.pe.ca (902) 368-6712
Activities Update Summer 2006 (newsletter)	PEI Advisory Council on the Status of Women http://www.gov.pe.ca/photos/original/actup_june2006.pdf	peiactsw@isn.net (902) 368-4510
About the Advisory Council – (links)	PEI Advisory Council on the Status of Women http://www.gov.pe.ca/acsw/index.php3?number=70020&lang=E	peiactsw@isn.net (902) 368-4510
Women in Cities International Urban Forum III – Mayor's Task Force on Family Violence Pilot Site (pamphlet)	Government of P.E.I. City of Charlottetown, June 2006 Initiatives http://www.gov.pe.ca/photos/original/acsw_mayor2.pdf	lmactsw@isn.net (902) 368-4510
Purple Ribbon Campaign Against Violence – 2005 (opinion piece)	PEI Advisory Council on the Status of Women http://www.gov.pe.ca/photos/original/acsw_2005opinio.pdf	peiactsw@isn.net (902) 368-4510
NOUVELLE-ÉCOSSE		
Tripartite Forum (portfolio)	Mi'kmaq – Nova Scotia – Canada http://www.tripartiteforum.com/	denise@cmmns.com (902) 895-6385

Compte rendu du forum sur la politique concernant les femmes autochtones et la violence :

Bâtir des familles et des collectivités en sécurité et en santé

Les 27 et 28 mars 2006 – Ottawa (Ontario)

TITRE ET FORMAT	NOM ET SITE WEB	CONTACT
Making Changes: A Book for Women in Abusive Relationships - Third Edition – revised (pdf publication)	Nova Scotia Advisory Council on the Status of Women http://www.gov.ns.ca/staw/pubs2003_04/MakingChangesRevCorrectedENG.pdf	nsacsw@gov.ns.ca (902) 424-8662 Toll Free: (800) 565-8662
Aboriginal Women in Nova Scotia (fact sheet)	Nova Scotia Advisory Council on the Status of Women http://www.gov.ns.ca/staw/pubs2006_07/aboriginalwomen2006.pdf	nsacsw@gov.ns.ca (902) 424-8662 Toll Free: (800) 565-8662
A Healthy Balance – A community alliance for health research on women’s unpaid caregiving (links to reports)	Healthy Balance Research Program http://www.healthyb.dal.ca/reports.html	nadine.chaulk@dal.ca (902) 494-7850
NOUVEAU-BRUNSWICK		
Creating Healthy Personal Relationships - An Information Booklet for Aboriginal Women (booklet)	Public Legal Education and Information Service of New Brunswick (PLEIS) http://www.legal-info-legale.nb.ca/showpub.asp?id=124&langid=1	pleisnb@web.ca (506) 453-5369
Aboriginal Communities in New Brunswick (links)	Government of New Brunswick Aboriginal Affairs Secretariat http://www.gnb.ca/0016/contacts-e.pdf	http://app.infoaa.7700.gnb.ca/gnb/pub/SendComments1.asp (506) 462-5177
Aboriginal Organizations in New Brunswick (index)	Government of New Brunswick Aboriginal Affairs Secretariat http://www.gnb.ca/0016/organ-e.asp	http://app.infoaa.7700.gnb.ca/gnb/pub/SendComments1.asp (506) 462-5177
Links to other Aboriginal Websites, such as the Aboriginal Canada Portal (list)	Government of New Brunswick Aboriginal Affairs Secretariat http://www.gnb.ca/0016/other-e.asp	http://app.infoaa.7700.gnb.ca/gnb/pub/SendComments1.asp (506) 462-5177
Aboriginal Affairs Grants Program (html)	Government of New Brunswick Aboriginal Affairs Secretariat http://www.gnb.ca/0016/program-e.asp	http://app.infoaa.7700.gnb.ca/gnb/pub/SendComments1.asp (506) 462-5177
2004-2005 Annual Report (pdf)	Government of New Brunswick Aboriginal Affairs Secretariat http://www.gnb.ca/0016/AnnRep2004-2005.pdf	http://app.infoaa.7700.gnb.ca/gnb/pub/SendComments1.asp (506) 462-5177
Women’s Issues (website)	Government of New Brunswick Executive Council Office http://www.gnb.ca/0012/Womens-Issues/index-e.asp	http://app.infoaa.7700.gnb.ca/gnb/pub/SendComments1.asp (506) 453-8126
Violence Prevention (website)	Government of New Brunswick Executive Council Office http://www.gnb.ca/0012/violence/index-e.asp	http://app.infoaa.7700.gnb.ca/gnb/pub/SendComments1.asp (506) 453-8126

TITRE ET FORMAT	NOM ET SITE WEB	CONTACT
New Brunswick Directory of Services for Victims of Abuse (pdf)	Government of New Brunswick Executive Council Office http://www.gnb.ca/0037/report/Directoryeng.pdf	http://app.infoaa.7700.gnb.ca/gnb/pub/SendComments1.asp (506) 453-8126
Moncton announced as site of first specialized domestic violence court July 27, 2006 (news release)	http://www.gnb.ca/cnb/news/jus/2006e0984ju.htm	http://app.infoaa.7700.gnb.ca/gnb/pub/SendComments1.asp (506) 444-4454
Protection – Various Links such as Women Abuse Protocols, Child Protection, Family Violence, etc (website)	Government of New Brunswick Family and Community Services http://www.gnb.ca/0017/protection/index-e.asp	http://app.infoaa.7700.gnb.ca/gnb/pub/SendComments1.asp (506) 453-2001
QUÉBEC		
Statistics on Conjugal Violence in Québec in 2003 (pdf publication - French only)	Gouvernement du Québec Ministère de la sécurité publique http://www.msp.gouv.qc.ca	infocom@gouv.qc.ca (418) 646-6708
Government Action Plan 2004-2009 on Domestic Violence - Component on Native Communities (pdf publication)	Gouvernement du Québec Secrétariat à la condition féminine http://www.scf.gouv.qc.ca/pdf_an/angl-autochtones.pdf	cond.fem@scf.gouv.qc.ca (418) 643-9052
Report on Training Sessions Held for Native Women's Shelter Workers by Trainers of the Conjugal Violence Priority Committee 2003-2004 (pdf report)	Quebec Native Women Inc. (FAQNW) http://www.faq-qnw.org	info@faq-qnw.org (450) 632-0088
APITENDEMOWIN – Report of the First Seminar Dealing with Sexual in the Aboriginal Milieu (pdf & hard copy of report)	Quebec Native Women Inc. (FAQNW) (The Canadian Women's Health Network) http://www.cwhn.ca/search/pubRecord.htm?ObjectId=107683&category=Sexual%20Assault	info@faq-qnw.org (450) 632-0088
Together in all equality! (brochure)	Quebec Native Women Inc. (FAQNW) http://www.faq-qnw.org	info@faq-qnw.org (450) 632-0088
Cycling to End Family Violence Cross Canada Cycle Tour 2006 (pamphlet)	Aboriginal Women on the Move http://www.aboriginalwomenonthemove.org/	sheila_swasson@globetrotter.net
Statistics on Conjugal Violence in Quebec in 2003 - Highlights (pdf)	Gouvernement du Québec Ministère de la sécurité publique http://www.msp.gouv.qc.ca/prevention/prevention_en.asp?txtSection=statistiques&txtCategorie=2003&txtSousCategorie=violconji	infocom@msp.gouv.qc.ca (418) 646-6708
Statistics on Sexual Aggressions – Statistics for 2003 - Highlights (pdf)	Gouvernement du Québec Ministère de la sécurité publique http://www.msp.gouv.qc.ca/prevention/prevention_en.asp?txtSection=statistiques&txtCategorie=2003&txtSousCategorie=agsexuel	infocom@msp.gouv.qc.ca (418) 646-6708

TITRE ET FORMAT	NOM ET SITE WEB	CONTACT
Haven House Native Women's Shelter – For a life free of violence (pamphlet)	Listuguj Mi'gmaq Government http://www.listuguj.ca/social_objectives.html	(418) 788-5544
Equal Access to Decision-Making - Information Guide 2006-2007 (pdf)	Secrétariat à la condition féminine http://www.scf.gouv.qc.ca/pdf_an/Guide_2006-2007_ang.pdf	Cond.fem@scf.gouv.qc.ca (418) 643-4991
Beijing + 10 49th Session of the Commission on the Status of Women – Together Toward Equality (brochure)	Secrétariat à la condition féminine http://www.scf.gouv.qc.ca/publications/anglais.htm	Cond.fem@scf.gouv.qc.ca (418) 643-4991
ONTARIO		
Promoting Healthy, Equal Relationships (ppt)	Minwaashin Lodge The Aboriginal Women's Support Centre http://www.minlodge.com	ikakekagumick@minlodgedge.com (613)741-5590 ext. 236
Things you need to know Street Smart Guide on Domestic Violence and Abuse (pdf)	GET STREET SMART HTTP://WWW.GETSTREETS.MART.ORG/UPLOADS/ASSETS/1/DOMESTICVIOLENCE.PDF	getstreetsmart@cmhasm.com (705) 759-0458
Domestic Violence and Abuse (info sheet)	STREET SMART SOLUTION c/o Canadian Mental Health Association http://www.getstreetsmart.org	getstreetsmart@cmhasm.com (705) 759-0458
Healthy Families, Healthy Nations Program (pamphlet)	Equay-wuk (Women's Group) http://www.equaywuk.ca/	equaywuk@nwconx.net (807) 737-2214 Toll Free: (800) 261-8294
Program & Project Locations (map)	Aboriginal Healing and Wellness Strategy http://www.ahwsontario.ca/publications/projmap.pdf	info@ahwsontario.ca (416) 326-6905
Wife Assault & Family Violence from the Native Perspective: Not Just A Woman's Issue (handbook)	Metropolitan Action Committee on Violence Against Women and Children http://www.metrac.org	info@metrac.org (416) 392-3135 Toll Free: (877) 558-5570
Supporting the Cycle of Healing (brochure)	Beendigen Inc. Since 1978 Supporting the Cycle of Healing http://www.beendigen.com	patriciaj@beendigen.com (807) 622-1121 (807) 344-9579
Aboriginal Diabetes Awareness (pamphlet)	Ontario Native Women's Association (ONWA) http://www.ontarioearlyyears.ca	onwa@shaw.ca (807) 623-3442 (800) 667-0816

TITRE ET FORMAT	NOM ET SITE WEB	CONTACT
Girl Power Facilitator's Manual – A Guide to Running Girl Power Programs in Your Community! (pdf)	Nishnawbe Aski Nation http://www.nandecade.ca/article/gp-manual-131.asp	mgoodchi@nan.on.ca (807) 623-8828 Toll Free: (800) 465-9952
You Bet Your Life – Problem Gambling (pamphlet)	Problem Gambling Awareness (Ontario Native Women's Association) http://www.problemgamblingawareness.com/index.htm	vernalegarde@shaw.ca (807) 623-3442 Toll Free: (800) 667-0816
Wapekeka Suicide Prevention Program and, Neskantaga Community Healing (html)	Wapekeka First Nation http://wapekeka.firstnation.ca	(807) 537-1188
Who Knows What Goes On Behind Closed Doors... Report on Domestic Violence in Algoma (newsletter)	Algoma Health Unit http://www.ahu.on.ca/uploads/newsletters/AH_UDom.Viol.05132MB.pdf	Blind River: (705) 356-2551 Elliot Lake: (705) 848-2314 Wawa: (705) 856-7208
MANITOBA		
About Women - Spring 2006 (newsletter)	Manitoba Women's Directorate http://www.gov.mb.ca/wd/	mwd@gov.mb.ca (204) 945-3476 Toll Free: (800) 263-0234
Mother of Red Nations Women's Council of Manitoba – General Info (mission, history, etc) (pamphlet)	Mother of Red Nations Women's Council of Manitoba http://morn.cimnet.ca/cim/92C270_397T25016.dhtm	morn@morn.ca (204) 942-6676
What is Bill C-31 (brochure)	Mother of Red Nations Women's Council of Manitoba http://morn.cimnet.ca/cim/dbf/Bill_C_31.pdf?im_id=4956&si_id=92	morn@morn.ca (204) 942-6676
Domestic Violence Prevention – A Workplace Initiative (pamphlet and stickers)	Manitoba Women's Directorate http://www.gov.mb.ca/wd/pdf_files/dvbook.pdf	mwd@gov.mb.ca (204) 942-3052 Toll Free: (800) 263-0234
Do you want to break the cycle? (pamphlet)	First Nation Healing Centre http://www.ahf.ca/fp/e_pull_project.php?id=4482.00&region=Manitoba	nancy.fnhc@mts.net (204) 645-2750
SASKATCHEWAN		
About the Status of Women Office (html)	Government of Saskatchewan Status of Women Office http://www.swo.gov.sk.ca/	swowebmaster@lab.gov.sk.ca (306) 787-7401
Action Plan for Saskatchewan Women – Moving Forward- (booklet)	Government of Saskatchewan Status of Women Office http://www.swo.gov.sk.ca/Action_Plan.pdf	swowebmaster@lab.gov.sk.ca (306) 787-7401

TITRE ET FORMAT	NOM ET SITE WEB	CONTACT
Funding Opportunities for Saskatchewan Women and Families Directory (pdf)	Government of Saskatchewan Status of Women Office http://www.swo.gov.sk.ca/Funding%20Opportunities%202005.pdf	swowebmaster@lab.gov.sk.ca (306) 787-7401
Profile of Saskatchewan Women (brochure)	Government of Saskatchewan Status of Women Office http://www.swo.gov.sk.ca/Profile%20of%20SK%20Women.pdf	swowebmaster@lab.gov.sk.ca (306) 787-7401
Profile of Aboriginal Women in Saskatchewan (pdf)	Government of Saskatchewan Status of Women Office http://www.swo.gov.sk.ca/D057-ABW.pdf	swowebmaster@lab.gov.sk.ca (306) 787-7401
40 Years and Moving Forward... The Evolution of Women's Programming in the Government of Saskatchewan (booklet)	Government of Saskatchewan Status of Women Office http://www.swo.gov.sk.ca/40years.pdf	swowebmaster@lab.gov.sk.ca (306) 787-7401
Lists of Family Services (links)	Government of Saskatchewan Community Resources http://www.cr.gov.sk.ca/services/famyouth/familyviolence.html	http://www.cr.gov.sk.ca/comments/index.html
List of Programs and Services (index)	Government of Saskatchewan Justice http://www.saskjustice.gov.sk.ca/programs/default.shtml	webteam@justice.gov.sk.ca
Annual Key Dates for Women in Canada (html)	Government of Saskatchewan Status of Women Office http://www.swo.gov.sk.ca/Key%20Dates.html	swowebmaster@lab.gov.sk.ca (306) 787-7401
Saskatchewan's Women Directory -Section 1: Aboriginal Women -Section 8: Violence Against Women (pdf)	Government of Saskatchewan Status of Women Office http://www.swo.gov.sk.ca/2005%20Directory.pdf	swowebmaster@lab.gov.sk.ca (306) 787-7401
Links to F-P/T Counterparts (index)	Government of Saskatchewan Status of Women Office http://www.swo.gov.sk.ca/FPT%20Counterparts.html	swowebmaster@lab.gov.sk.ca (306) 787-7401
ALBERTA		
Aboriginal Framework News (newsletter)	Government of Alberta Aboriginal Affairs and Northern Development http://www.aand.gov.ab.ca/AANDFlash/default.htm	aand.website@gov.ab.ca (780) 415-0875
Strengthening Relationships (pdf publication)	Government of Alberta Aboriginal Policy Framework http://www.gov.ab.ca/home/index.cfm?page=12	http://www.gov.ab.ca/home/index.cfm?page=12 Local: 310-4455 (780) 427-2711

TITRE ET FORMAT	NOM ET SITE WEB	CONTACT
Healing Our Spirit World-Wide (HOSW) On-line Registration/ Info on Past and Upcoming Conferences (html)	International Indigenous Council for HOSW http://www.hosw.com	http://www.hosw.com (780) 447-4675 Toll Free: (866) 999-4679
The Rights Path – Alberta It’s Your Right to be Treated with Respect and Without Discrimination (hard copy)	Government of Alberta Alberta Human Rights and Citizenship Commission http://www.albertahumanrights.ab.ca/publications/Pub_rights_path.asp	humanrights@gov.ab.ca Toll Free: (800) 232-7215 (877) 471-2171
Alberta Roundtable on Family Violence and Bullying: Finding Solutions Together (pdf report)	Government of Alberta Children’s Services http://www.child.gov.ab.ca/whatwedo/familyviolence/page.cfm?pg=Roundtable%20on%20Family%20Violence%20and%20Bullying	cs.communications@gov.ab.ca (780) 422-3004
Taking Action on Family Violence (booklet)	Government of Alberta http://www.familyviolenceroundtable.gov.ab.ca/pdf/taking_action_on_family_violence.pdf	cs.communications@gov.ab.ca (780) 422-3004
Community Resource Guide Family Violence – It’s Your Business (booklet)	Government of Alberta Children’s Services http://www.child.gov.ab.ca/whatwedo/familyviolence/page.cfm?pg=Family%20Violence%20Prevention%20Community%20Resource%20Guide	cs.communications@gov.ab.ca (780) 422-3004
National Day of Healing and Reconciliation (NDHR) (booklet)	NDHR National Campaign Office (Native Counselling Services of Alberta) http://www.ndhr.ca/	info@ndhr.ca (780) 447-9342
Hinton Friendship Centre Mamowichihitowin - All Working Together (pamphlet)	Alberta Native Friendship Centres Association http://www.albertafriendshipcentres.ca/	hintonfc@telusplanet.net (780) 865-5189
Positions on Gun Control, Cross Training, etc (hard copy)	Alberta Council of Women’s Shelters (ACWS) http://www.acws.ca/news/positions.php	http://www.acws.ca/contact.php (780) 456-7000
COLOMBIE-BRITANNIQUE		
First Citizens Fund – An Overview (pamphlet)	The Ministry of Aboriginal Relations and Reconciliation http://www.gov.bc.ca/arr/prgs/fcfund/fcfund.htm	ABRInfo@gov.bc.ca (604) 660-2421 (250) 387-6121 Toll Free: (800) 880-1022
First Citizens Fund – Aboriginal Business Development (pamphlet)	The Ministry of Aboriginal Relations and Reconciliation http://www.gov.bc.ca/arr/prgs/fcfund/busdev.htm	ABRInfo@gov.bc.ca (604) 660-2421 (250) 387-6121 Toll Free: (800) 880-1022

TITRE ET FORMAT	NOM ET SITE WEB	CONTACT
First Citizens Fund – Heritage, Language and Culture (pamphlet)	The Ministry of Aboriginal Relations and Reconciliation http://www.gov.bc.ca/arr/prgs/fcfund/culture.htm	ABRInfo@gov.bc.ca (604) 660-2421 (250) 387-6121 Toll Free: (800) 880-1022
First Citizens Fund – Aboriginal Families, Youth and Elders (pamphlet)	The Ministry of Aboriginal Relations and Reconciliation http://www.gov.bc.ca/arr/prgs/fcfund/families.htm	ABRInfo@gov.bc.ca (604) 660-2421 (250) 387-6121 Toll Free: (800) 880-1022
Pan-Canadian Community Development Learning Network - Profile of Effective Practice - Survey and Case Studies (pdf)	The Canadian CED Network Strengthening Canada's Communities http://www.ccednet-rcdec.ca	ccednet-rcdec.ca (250) 386-9980 Toll Free: (877) 202-2268
"Making Aboriginal Policy: A Conference Ten Years After the Final Report of the Royal Commission on Aboriginal Peoples" - On-line Registration / Info on Past and Upcoming Conferences	Indigenous Bar Association in Canada http://www.indigenousbar.ca	germaine.iba@shaw.ca (604) 951-8807
A Guide To Aboriginal Organizations and Services in British Columbia (handbook)	Ministry of Aboriginal Relations and Reconciliation http://www.gov.bc.ca	EnquiryBC@gov.bc.ca (604) 660-2421 (800) 663-7867
Speaking of Abuse: Violence Against Aboriginal Women in Relationships -Information About a Woman's Rights 2004 (handbook)	Legal Services Society in BC http://www.lss.bc.ca/resources/pubs_subject_aboriginal_law.asp	distribution@lss.bc.ca (604) 601-6075
BC Studies – The British Columbian Quarterly (pamphlet)	BC Studies – The British Columbian Quarterly http://www.bcstudies.com/	write_us@bcstudies.com (604) 822-3727
VictimLink (pamphlet)	VictimLink http://www.vcn.bc.ca/isv/victims.htm	hazel@communityinfo.bc.ca Toll Free: (800) 563-0808
Working With Aboriginal Child Victim Witnesses – Guidelines (booklet)	Government of British Columbia Victim Services	VSDVictimsServices@gov.bc.ca (604) 660-5199
What if...your community could connect with the world (pamphlet)	First Nations Technology Council (First Nations Summit) http://www.fntc.info/	info@fntc.info (604) 990-9939 Toll Free: (866) 990-9939

TITRE ET FORMAT	NOM ET SITE WEB	CONTACT
B.C. Committed to Making Communities Safer for Women (news release)	Government of British Columbia Ministry of Community Services http://www2.news.gov.bc.ca/news_releases_2005-2009/2006CS0001-000003.htm	EnquiryBC@gov.ca (250) 356-6334
NUNAVUT		
What Inuit Women Need in Order to Deal with Abuse and Violence (hard copy report)	Qullit Nunavut Status of Women Council http://www.canadianbusinessdirectory.ca/profile.php?profile=301871	gulliit@qnsu.ca (867) 979-6690 Toll Free: (866) 623-0346
Qullit Nunavut Status of Women Council 2004/2005 Annual Report (hard copy)	Qullit Nunavut Status of Women Council http://www.canadianbusinessdirectory.ca/profile.php?profile=301871	gulliit@qnsu.ca (867) 979-6690 Toll Free: (866) 623-0346
Link to news release regarding 2005 poster entitled "Nunavummiut are working together...to end violence against women" (pdf)	http://www.gov.nu.ca/Nunavut/English/news/2005/nov/nov14.pdf#search=%22Nunavummiut%20are%20working%20together%20to%20end%20violence%20against%20women%20poster%22	http://www.gov.nu.ca/Nunavut/English/contact (867) 975-6052
TERRITOIRES DU NORD-OUEST		
Family Violence Prevention Programs (brochure)	YWCA - Alison McAteer House – Shelter for Abused Women and their Children http://www.hotpeachpages.net/canada/nwt1.html#Shelters	amh@yellowknife.ywca.ca (867) 873-8257 Toll Free: (800) 223-7775
Violence – Not part of our cultures, no place in our lives Resource Kit (hard copy)	Coalition Against Family Violence Status of Women Council of the NWT http://www.statusofwomen.nt.ca/resourcelibrary.html	leila@statusofwomen.nt.ca (867) 920-6177 Toll Free: (888) 234-4485
YUKON		
Safety Kit - Changes, Options, Choices – November 2005 (handbook)	Government of Yukon Stop the Violence in Yukon http://www.stopviolenceinyukon.ca/safetykit.html	stopviolenceinyukon@gov.yk.ca (867) 667-3030
Victim Services / Family Violence Prevention Unit (pamphlets)	Government of Yukon Community and Correctional Services http://www.justice.gov.yk.ca/prog/cor/vs/index.html	victimservices@gov.yk.ca or fvpu@gov.yk.ca (867) 667-8500 Toll free: (800) 661-0408 ext. 8500

TITRE ET FORMAT	NOM ET SITE WEB	CONTACT
CANADA		
Services for First Nations People – A Government of Canada Guide (hard copy)	Indian and Northern Affairs Canada http://www.ainc-inac.gc.ca/sq/index_e.html	InfoPubs@ainc-inac.gc.ca Toll Free: (800) 567-9604
Promotional material such as bookmarks, tattoos/stickers in celebration of National Aboriginal Day, The Inuksuk: Sharing a Story and, many more (various formats)	Indian and Northern Affairs Canada Products and Resources http://www.ainc-inac.gc.ca/ks/index_e.html	InfoPubs@ainc-inac.gc.ca or learningcircle@ainc-inac.gc.ca Toll Free: (800) 567-9604
Aboriginal Women – A Profile from the 2001 Census (pdf)	Indian and Northern Affairs Canada http://www.ainc-inac.gc.ca/pr/pub/abw/index_e.html	InfoPubs@ainc-inac.gc.ca Toll Free: (800) 567-9604
Far North Food: From Artic Char to Processed Snacks (Info sheet)	Indian and Northern Affairs Canada http://www.ainc-inac.gc.ca/ks/pdf/fnf_e.pdf	learningcircle@inac-ainc.gc.ca Toll Free: (800) 567-9604
Food Mail (brochure)	Indian and Northern Affairs Canada Food Mail Coordinator http://www.ainc-inac.gc.ca/ps/nap/air/1brofoomai_e.html	foodmail@ainc-inac.gc.ca (819) 994-4810
Information on Spousal Rights to the Family Home on Reserves (pamphlet)	Indian and Northern Affairs Canada http://www.ainc-inac.gc.ca/wige/mrp/ios_e.pdf	mrp-bim@inac-ainc.gc.ca Toll Free: (800) 567-9604
Visions and Pathways Opportunities for Aboriginal Youth (hard copy)	Indian and Northern Affairs Canada http://www.ainc-inac.gc.ca/on/vipath_e.html	InfoPubs@ainc-inac.gc.ca Toll Free: (800) 567-9604
Overcoming Prejudice (brochure)	Indian and Northern Affairs Canada (& Canadian Heritage) http://www.ainc-inac.gc.ca/qc/pr/pjd_e.html	InfoPubs@ainc-inac.gc.ca Toll Free: (800) 567-9604
Beginning a Long Journey: A Review of Projects Funded by the Family Violence Prevention Unit, Health Canada, Regarding Violence in Aboriginal (pdf)	Public Health Agency of Canada http://www.phac-aspc.gc.ca/ncfv-cnivf/familyviolence/html/fvlong_e.html	ncfv_cnivf@phac-aspc.gc.ca (613) 957-2938 Toll Free: (800) 267-1291
Woman Abuse - Overview Paper (pdf)	Public Health Agency of Canada http://www.phac-aspc.gc.ca/ncfv-cnivf/familyviolence/html/femviof_e.html	ncfv_cnivf@phac-aspc.gc.ca (613) 957-2938 Toll Free: (800) 267-1291

TITRE ET FORMAT	NOM ET SITE WEB	CONTACT
Violence in Aboriginal Communities - Overview Paper (pdf)	Public Health Agency of Canada http://www.phac-aspc.gc.ca/ncfv-cnivf/familyviolence/html/fvaborcommunit_e.html	ncfv_cnivf@phac-aspc.gc.ca (613) 957-2938 Toll Free: (800) 267-1291
National Clearinghouse on Family Violence – A one-stop source of information on family violence (brochure and bookmark)	Public Health Agency of Canada http://www.phac-aspc.gc.ca/ncfv-cnivf/familyviolence/	ncfv_cnivf@phac-aspc.gc.ca (613) 957-2938 Toll Free: (800) 267-1291
National Clearinghouse on Family Violence - Adult Survivors of Child Sexual Abuse - Overview Paper (pdf)	Public Health Agency of Canada http://www.phac-aspc.gc.ca/ncfv-cnivf/familyviolence/html/nfntsxagrsexadult_e.html	ncfv_cnivf@phac-aspc.gc.ca (613) 957-2938 Toll Free: (800) 267-1291
National Clearinghouse on Family Violence – Health Effects of Family Violence - Overview Paper (pdf)	Public Health Agency of Canada http://www.phac-aspc.gc.ca/ncfv-cnivf/familyviolence/pdfs/healtheffects-eng.pdf	ncfv_cnivf@phac-aspc.gc.ca (613) 957-2938 Toll Free: (800) 267-1291
National Clearinghouse on Family Violence – Family Violence in Aboriginal Communities: An Aboriginal Perspective - Overview Paper (pdf)	Public Health Agency of Canada http://www.phac-aspc.gc.ca/ncfv-cnivf/familyviolence/html/fvabor_e.html	ncfv_cnivf@phac-aspc.gc.ca (613) 957-2938 Toll Free: (800) 267-1291
Family Violence in Canada: A Statistical Profile 2005 (pdf)	Statistics Canada http://www.phac-aspc.gc.ca/ncfv-cnivf/familyviolence/pdfs/85-224-XIE2005000.pdf	ncfv-cnivf@phac-aspc.gc.ca (613) 957-2938 Toll Free: (800) 267-1291
Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination Against Women (booklet)	Canadian Heritage http://www.pch.gc.ca/progs/pdp-hrp/docs/cedaw/cn_e.cfm	rights-droits@pch.gc.ca (819) 997-0055 Toll-free: (866) 811-0055
Strengthening the Relationship Report on the Canada-Aboriginal Peoples Roundtable April 19, 2004 (pdf)	Canada-Aboriginal Peoples Roundtable http://www.aboriginalroundtable.ca/rtbl/strenght_rpt_e.pdf	http://www.aboriginalroundtable.ca/cnts/index_e.html
Decriminalizing prostitution, a magnet for pimps and johns 10 September 2005 by Melissa Farley (pdf)	Sisyphe http://sisyphe.org/article.php3?id_article=1965	sitesisyphe@yahoo.fr

TITRE ET FORMAT	NOM ET SITE WEB	CONTACT
Ending Violence in Aboriginal Communities: Best Practices in Aboriginal Shelters and Communities – January 2006 (booklet)	National Aboriginal Circle Against Family Violence (NACAFV) http://www.nacafv.ca/en/pdf/shelter_practice.pdf	info@nacafv.ca (613) 236-1844
Sisters in Spirit Initiative (pamphlet)	Native Women’s Association of Canada (NWAC) www.nwac-hq.org/	sistersinspirit@nwac-hq.org (613) 722-3033 Toll Free: (800) 461-4043